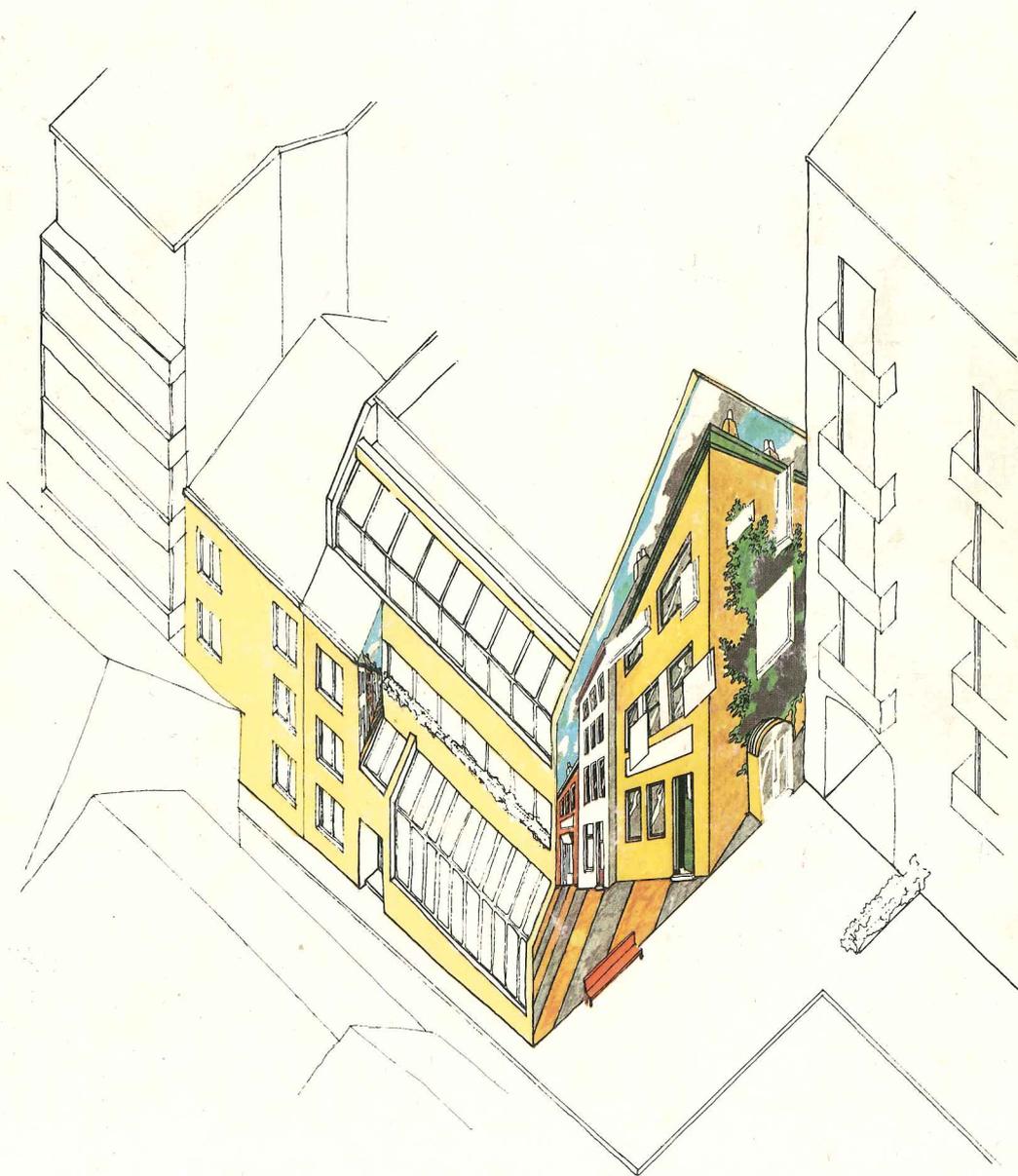




AA

TECTURE D'AUJOURD'HUI



# Bologne

la riposte

## d'un urbanisme démocratique

par Marie-Christine Gangneux



Bologne est la ville d'Europe qui, pour un observateur superficiel, offre le plus de paradoxe. Comment expliquer qu'une ville, qui a bénéficié d'une expansion considérable ces dernières années, choisisse de sang-froid la croissance zéro, alors que tant de villes se battent pour attirer les industriels à n'importe quel prix ? Comment interpréter qu'une municipalité "rouge", dont la visée politique est révolutionnaire s'acharne à sauvegarder, restaurer, "conserver" la totalité de son patrimoine historique, alors que tant de municipalités recherchent une image "progressiste" dans la destruction de leurs quartiers anciens et vétustes ? En fait, il s'agit bien d'un choix remarquable, unique en Europe, qui remet en question toutes les gestions urbaines de type social-démocrate pratiquées ici et là.

Depuis plus de 10 ans, la municipalité de Bologne est contrôlée par les forces de gauche, socialistes et communistes, cette couleur politique est l'origine même de cette expérience urbanistique où la maturité politique a été un facteur déterminant.

A Bologne, la réhabilitation du Centre Historique ne se formule pas en termes de règles isolées, abstraites et immuables, mais s'intègre dans une politique urbaine d'ensemble qui se concrétise au niveau de l'habitat, des équipements de quartiers, des transports publics et des activités économiques traditionnelles ou non, par des solutions simples, directement perçues et comprises par la population. Il s'agit, dans tous ces domaines, d'une *expérimentation*, faite dans un rapport continu avec les habitants, sur un mode de réajustements successifs. Elle se veut réappropriation collective de la ville dans sa totalité, elle s'est fixée des buts délibérément sociaux.

### L'expansion - pour qui ?

Bologne comme toutes les grandes villes d'Europe, avait dans le début des années soixante une volonté de croissance ; un doublement de la population était prévu, on planifiait de grands ensembles de logements, on favorisait la venue de tout ce qui apportait des emplois et des patentes, on envisageait de doubler le centre ancien par un centre d'affaires, on avait même fait appel à un grand architecte de renom international (Kenzo Tange) pour proposer un plan masse... on croyait à l'expansion sans laquelle tout le système se grippait.

En 1964, en dotant les quartiers, jusqu'alors divisions purement administratives et bureaucratiques, des

conseils de quartier, la municipalité a restitué un pouvoir décisionnel aux habitants, et a ainsi jeté les bases d'un dialogue l'engageant dans un double processus : celui d'une autocritique de sa gestion urbaine depuis la guerre, et celui d'un rééquilibrage à l'échelle de la région.

En choisissant un développement à dimension régionale, Bologne a établi un certain rapport ville-campagne, tant au niveau de la zone des collines qui se trouve préservée comme zone rurale privilégiée, alternative réelle à la vie urbaine, qu'au niveau de l'Emilie-Romagne dans son ensemble au travers d'un développement différencié et réparti sur le territoire. En préservant le développement agricole dans cette zone riche, traditionnellement organisée en coopérative, on freinait une immigration interne à la province de la campagne vers la ville, apport continu de main-d'œuvre, volant de chômage destiné à la régulation des emplois, et nécessaire au développement du capitalisme.

De même, en laissant les autres villes de la province participer au développement de la région, on arrêta le cercle vicieux dans lequel se trouvait la municipalité de Bologne, pôle de concentration régional : celui du logement pour une population en continue augmentation.

Dans le même temps, l'analyse du système économique, sur lequel le secteur du bâtiment est basé en Italie, a permis une riposte de la municipalité de Bologne sur son territoire :

En renonçant à l'*expansion* qui profite en premier lieu au secteur privé, les responsables politiques ont voulu s'attaquer à ce qui permet l'action conjuguée des entrepreneurs et de la spéculation, c'est-à-dire le maintien d'un *déséquilibre permanent*

L'orientation de Bologne découle, d'une part, de l'analyse "objective" du rôle des municipalités progressistes en système capitaliste, d'autre part, de la décision de déléguer aux habitants la gestion directe de leurs propres intérêts. A Bologne, le problème de la croissance urbaine est lié à la dimension territoriale de la région, de même que la sauvegarde du centre historique n'est qu'un aspect "structurel" du plan général d'urbanisme, ici on démystifie les interventions basées sur une planification centralisée et technocratique et on démontre calmement, par les faits, comment inventer et utiliser des outils et des méthodes nouveaux pour opérer efficacement au seul profit des habitants. A Bologne même les architectes deviennent modestes. B.H.

*entre les besoins et les ressources en logements, entre des zones de dépressions et des pôles de congestion ; « un simple coup d'œil sur les lieux d'implantation choisis par l'Etat pour ses programmes de construction — qui se situent toujours à la périphérie extrême du territoire des villes — permet de comprendre que cette intervention du secteur public a favorisé et ne cesse de favoriser l'urbanisation des terrains encore libres qui se trouvent entre l'agglomération existante et les nouveaux ensembles construits par l'Etat ». La périphérie n'est pas le seul enjeu, les diverses fonctions attribuées aux centres des villes, (en particulier tertiaires), ont amené, ces dernières années, un regain d'intérêt pour les investisseurs. Ainsi, le rôle de la rente foncière change selon le lieu choisi pour la construction des habitations et selon que l'industrie du bâtiment est en expansion ou en récession.*

*« La perspective que les villes continueront à s'étendre à l'infini n'a jamais soulevé d'objection, en ce sens qu'au terme de cent ans, cette évolution semble naturelle et qu'il paraît anormal de vouloir s'y opposer. Toutefois, Bologne suit depuis un certain temps une tendance différente avec l'adoption d'une politique territoriale précise axée sur la limitation de son expansion. Le nouveau plan directeur de 1970 qui prescrit un plafond pour le nombre de ses habitants — plafond qui correspond à peu près au nombre actuel des habitants — a jeté les bases nécessaires à l'équilibre et à l'aménagement de l'ensemble de la ville existante, et en particulier de son centre historique » (1). Ainsi donc, a été remis en cause le Plan de*

Tange, considéré comme produit d'une analyse fautive de l'expansion.

Cette réorientation politique opérée, il fallait mettre en place un système juridico-financier capable de soutenir un urbanisme alternatif et une gestion urbaine véritablement démocratique.

### Les outils d'un urbanisme alternatif

Les plans d'intervention publique ont pu être faits en se servant de façon extensive de la législation nationale. A Bologne, les lois parce qu'elles sont réellement appliquées, sont devenues les véritables moyens d'une action sociale.

Les lois 167 de 1962 et 865 de 1971, ont été d'ailleurs promulguées pour l'état dans cette perspective avec l'intention de créer les conditions nécessaires à l'intervention publique à caractère social, en matière de logement.

La première fixe le niveau minimum des services à créer dans les nouvelles zones d'urbanisation, le deuxième agit sur la rente foncière dans la mesure où elle autorise les municipalités à exproprier à des prix quasi-agricoles des terrains destinés à la construction. Pour la première fois en Italie, à Bologne, la loi sur le logement a été appliquée non seulement à la construction d'habitations neuves mais aussi à des travaux de restauration. Sur la base d'une interprétation de la loi 865, on a exécuté des programmes de logements populaires à bon marché dans le centre historique de la ville (îlots de logement : San Leonardo, Santa Caterina, San Carlo...).

La deuxième incidence de l'application des lois sur le logement dans le contexte des habitations

(1) Intervention de M. Luigi Cervellati à Strashourg en 1974.

existantes, a été de greffer une méthodologie différente de la planification, voir de la technologie. Jusqu'à présent, la construction publique n'a pas, en Italie ou ailleurs, proposé de solutions qui constituent un progrès technique ou typologique, elle n'a que trop proposé des solutions quantitatives et retardataires, reproduisant immuablement les mêmes types de bâtiments.

A Bologne, l'analyse typologique a, pour le moins, permis de comprendre les modalités variationnelles d'un type ayant fonctionné de façon satisfaisante dans le temps. L'analyse morphologique a permis de briser les mythes anti-urbains en prenant le centre historique comme point de référence de cette urbanité. Ces analyses ont permis de mettre à la disposition des quartiers et des techniciens à leur service, des outils transformationnels du cadre existant, c'est-à-dire une méthode de classement qui mette en rapport le potentiel d'un bâtiment et les besoins formulés par les habitants.

Parallèlement à ces outils méthodologiques, ont été forgées des techniques propres à la réhabilitation de logements sociaux ; leur nature, la diversification et la dispersion des opérations (destinées à rester très proches des habitants), la taille des chantiers, ont dessiné une politique concrète en faveur des petits entrepreneurs ou coopératives d'artisans, en opposition aux grandes entreprises où les structures ne permettent que la construction industrialisée de plusieurs centaines, voir milliers de logements.

Cette riposte de Bologne articulée sur une analyse rigoureuse du contexte et des outils possibles, n'aurait pu se concrétiser si elle ne s'était pas appuyée sur une gestion démocratique de la ville.

## Les quartiers

Bologne est divisée en 18 quartiers, dirigés par des conseils d'une vingtaine de membres, habitants du quartier, désignés par le conseil municipal au prorata de la représentation des différentes tendances élues dans ce conseil, de façon à ne pas créer de déséquilibre entre les quartiers. Ces conseils travaillent en liaison directe avec les commissions spécifiques (logement, circulation, écoles...) (2) ouvertes à tous les habitants (la participation aux discussions est importante, elle reflète l'intérêt même que les habitants portent à la gestion urbaine), ils ont pour rôle d'établir les divers programmes du quartier, ils suggèrent, contrôlent et définissent les exigences locales auprès du conseil municipal, ils localisent les équipements, les priorités de logement...

Ils sont actuellement, en matière d'urbanisme, moteur de la politique des *Conventions* qui sont des contrats passés entre la municipalité et les propriétaires privés visant à garantir :

- un rééquilibrage de la population habitant le centre qui doit être maintenue dans les logements réhabilités.
- une intégration automatique d'un pourcentage de personnes âgées et d'étudiants pour chaque opération (3).
- une application des loyers sociaux dans l'ancien, appelés « loyers

équitable » à Bologne, car ils sont définis par rapport aux revenus des habitants.

— un bon fonctionnement des opérations-tiroirs qui doivent correspondre à des déplacements minimes des locataires.

— une durée de 20 à 25 ans pour ces contrats (avec un droit de préemption de la municipalité à tout moment et à échéance de ce délai).

— une autogestion de l'îlot réhabilité.

— des facilités graduées de financements (prêts, subventions...) compte-tenu de la dimension du logement, des revenus du propriétaire et en rapport avec les « loyers équitables » qui pourront être perçus (à l'exclusion de toute société ou organisme immobilier).

Le prochain objectif fixé est celui de confier leur budget aux quartiers eux-mêmes après discussion générale, de façon à accentuer leur pouvoir décisionnel en matière de gestion urbaine.

## Vers une redéfinition de l'architecture, de l'urbanisme et de leurs pratiques

Dans ce contexte, on peut se demander ce que sont devenus architectes et urbanistes ainsi que leur production classique ; celle des plans, des schémas de secteur... celle des plans-types, des proliférants de toute sorte...

A Bologne, une trentaine d'architectes, une demi-douzaine d'ingénieurs, des urbanistes, des sociologues et un nombre important de techniciens constituent les services techniques de la Municipalité. Quatre adjoints du Maire s'occupent, en matière de gestion urbaine, de planification de la construction, de l'urbanisme et des bâtiments publics. Chaque service a sa propre équipe. La municipalité ne fait pas appel à des architectes privés pour ses interventions *mais à ses propres équipes*. Les habitants, les élus et les services techniques entretiennent des rapports étroits ; à Bologne les professionnels ont fait un choix politique, celui de servir les habitants.

Il faut se méfier de la forme qui peut paraître la même que partout ailleurs, c'est dans l'élaboration du plan et sa mise en application que se situe la différence. Aucune logique urbanistique, aucune théorie planificatrice ne préexiste à l'urbanisme, le Plan Régulateur Général procède des besoins et des pratiques existantes discutés au niveau des conseils de quartier et du conseil municipal. Aucune programmation basée sur des enquêtes générales de sociologues, d'économistes : on se méfie de techniques qui n'ont rien de neutre, on retourne à la base pour élaborer les priorités et les directions à long terme, on procède continuellement par ajustements. Ceci ne serait possible sans la vigilance et le dynamisme des quartiers. Ce sont eux qui ont rejeté l'option Tange qui avait ses défenseurs auprès des responsables, ce sont eux qui ont approuvé l'action de réappropriation des territoires déjà construits, en particulier du centre historique.

*Tout plan d'ensemble*, à Bologne, est un document de visualisation, un outil de communication, il n'intègre aucune logique extérieure à lui-même et ne peut servir de modèle reproductible pour d'autres lieux

mêmes de Bologne. En cela, il est à l'opposé des plans de ville nouvelle qui sont des systèmes procédant de schémas urbanistiques abstraits.

Il en est de même pour les bâtiments. La localisation d'une nouvelle école maternelle est fixée par le conseil de quartier, le programme en est défini par les utilisateurs. Pas de commission pédagogique nationale, chaque école procède du dialogue entre enseignants-parents et architectes ; au sein de la commission de quartier sur les écoles, l'usager retrouve la parole sans artifice de participation, puisqu'il est le programmeur. Les problèmes de fonctionnement de diverses activités disparaissent puisqu'il y a volonté de les résoudre chez les habitants comme chez les responsables de tous niveaux.

Les programmes expérimentaux en matière scolaire par exemple, ne sont pas parachutés n'importe où, sans instituteurs préparés auprès de parents hostiles. On fait des bâtiments pour la pratique expérimentale à partir d'une demande précise et localisée, ils sont déjà susceptibles d'être acceptés, donc de fonctionner dans les faits.

L'architecte a un interlocuteur précis individualisé, ce qui lui donne une absence de préjugé, une liberté totale de récupération de tous les bâtiments existants.

Dans les projets publiés, on verra indifféremment, une ferme, une ville, une usine, un pavillon d'exposition de la période fasciste... récupérés pour en faire des écoles maternelles ou primaires. Tout bâtiment, qu'il ait une valeur historique ou non, parce qu'il est inscrit dans la structure urbaine peut être récupéré.

Certaines institutions ont disparu, les quartiers ayant mis en place un mode de gestion alternatif : ainsi les orphelins, les vieux, les étudiants auxquels ont apporté une aide individualisée, sont dispersés dans la population active, ils reprennent leur rôle dans la société. Ces institutions ont laissé des bâtiments vides. Les quartiers ont proposé eux-mêmes des programmes alternatifs et les moyens précis de les faire fonctionner.

L'architecte, partant de cette disparition et sur les bases d'une nouvelle demande, a proposé des modalités de réappropriation des bâtiments anciens que l'on a appelé du terme générique de « contenitori ». Ainsi, de nouvelles typologies ont été produites à partir d'une nouvelle pratique des habitants, sans que l'architecte ait eu à inventer des structures polyvalentes ou à se livrer à des prouesses techniques.

Le centre civique du Barracano est l'exemple même de cette production. Il abrite le conseil de quartiers et toutes ses activités (assistante sociale, antenne médicale, bibliothèque, salle de réunion...), un centre d'expositions, un théâtre, un centre d'étudiants, une école maternelle... Certains lieux sont communs, d'autres utilisés alternativement, d'autres sont strictement réservés à des activités spécifiques.

On retrouve, cette prise en charge du mode de vie et des pratiques au niveau du logement, les architectes n'ont pas de visée transformationnelle de la société au travers de l'architecture, pas de « cité radieuse » ou de modèle innovation à proposer. A la base, la reconstruction typologique procède d'une analyse des modèles culturels : à

se rejoignent. On a analysé les typologies de logements existants, leur évolution, et leur variation, on s'est placé dans cette évolution, on est parti du concret pour construire ce que certains appelleraient *pastiche* ou reconstruction à l'identique : Ce que ces bâtiments ne sont pas car chaque élément a été repensé en fonction de l'organisation de la famille, de ses relations actuellement, et du mode de production présent. Ainsi on a fait des planchers en béton, plus économiques, on n'a pas fait « rustique » en remettant des poutres apparentes en bois, planchers qui auraient coûté très cher, compte-tenu des techniques couramment utilisées en Italie. Les menuiseries par contre sont des petites séries dessinées sur le modèle ancien, le but était celui de favoriser les coopératives d'artisans locales plutôt que la grande industrie de menuiserie préfabriquée.

En fait, cette architecture qu'elle soit réhabilitation de bâtiments anciens ou qu'elle soit reconstruction, refuse la croissance sans fin de l'obsolescence architecturale, qui reste le cheval de bataille de la planification « moderne », obsolescence programmée par les nouveaux bâtiments eux-mêmes dans la mesure où leur production est coupée du réel, de ses utilisateurs.

A Bologne, l'illusion des avant-gardes historiques est enterrée dans la mesure où elles ont été directement liées aux lois du développement industriel. En arrêtant la production indifférenciée de nouveaux bâtiments, et en se reposant le problème de l'utilisation du cadre bâti existant, on tente de s'attaquer aux racines même de l'exploitation et des conditions qui la favorisent.

A Bologne, les architectes et autres spécialistes de l'espace sont modestes, ils n'ont, ni vision technocratique de l'intervention urbaine, ni idéologie architecturale ou urbanistique mais des objectifs politiques précis.

*Bologne part d'une réappropriation sociale de l'urbain dans une continuité évolutionnaire, c'est en cela qu'elle innove.*

Marie-Christine Gangneux ■

## Courte bibliographie

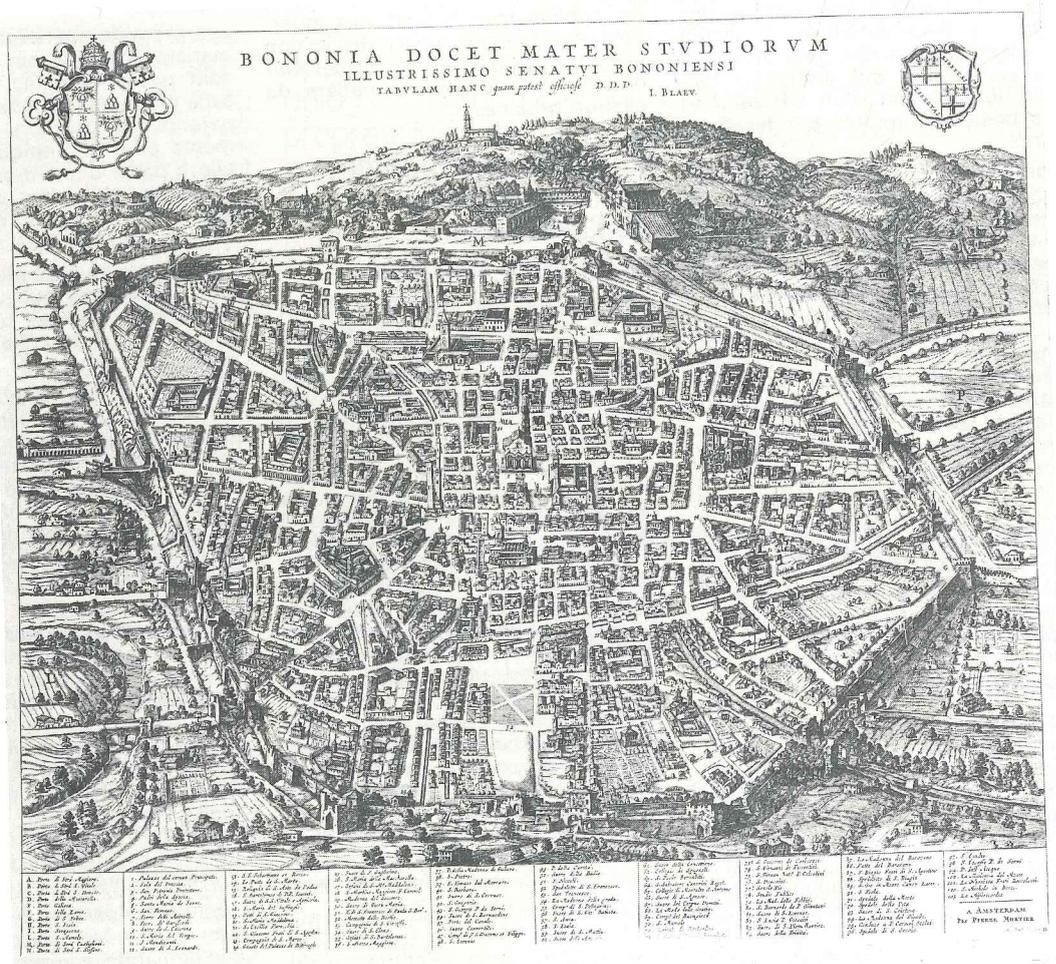
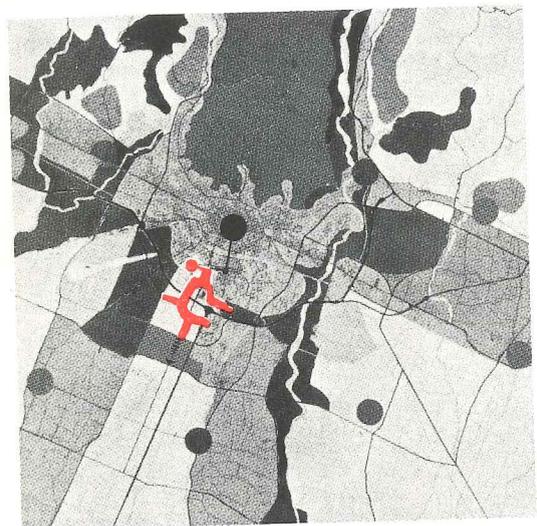
- *Bologne... L'alternative* : article du Studio di Architettura dans l'art vivant, mars/avril 1975.
- *Bologna/Centro Storico : gli antichi « contenitori » oggi* : numéro de Parametro, septembre 1974.
- *Bologne à contre-courant* : article de Marcel Cornu dans Urbanisme n° 137-1973.
- *Bologne : un acte de foi* : article de Jean Audouin dans Métropolis n° 1 décembre 1973.
- *Zones piétonnes à Bologne : Werk/œuvre*, juin 1974.
- *Bologne : politique et méthodologie de la restauration* : édition Il Mulino, R. Scannavini, L. Cervellati.
- *Bologna : centro storico (catalogo per la nostra)* : édition Alfa-Renzo Renzi.
- *Bologna : La réappropriation del territorio e dell'architettura in una politica scolastica* : article de Mr Accame dans Casabella, décembre 1973.
- *Nombreuses publications* de la Municipalité de Bologne.
- *L'architecture d'aujourd'hui* :

(2) Interview de M. Verzellesi.

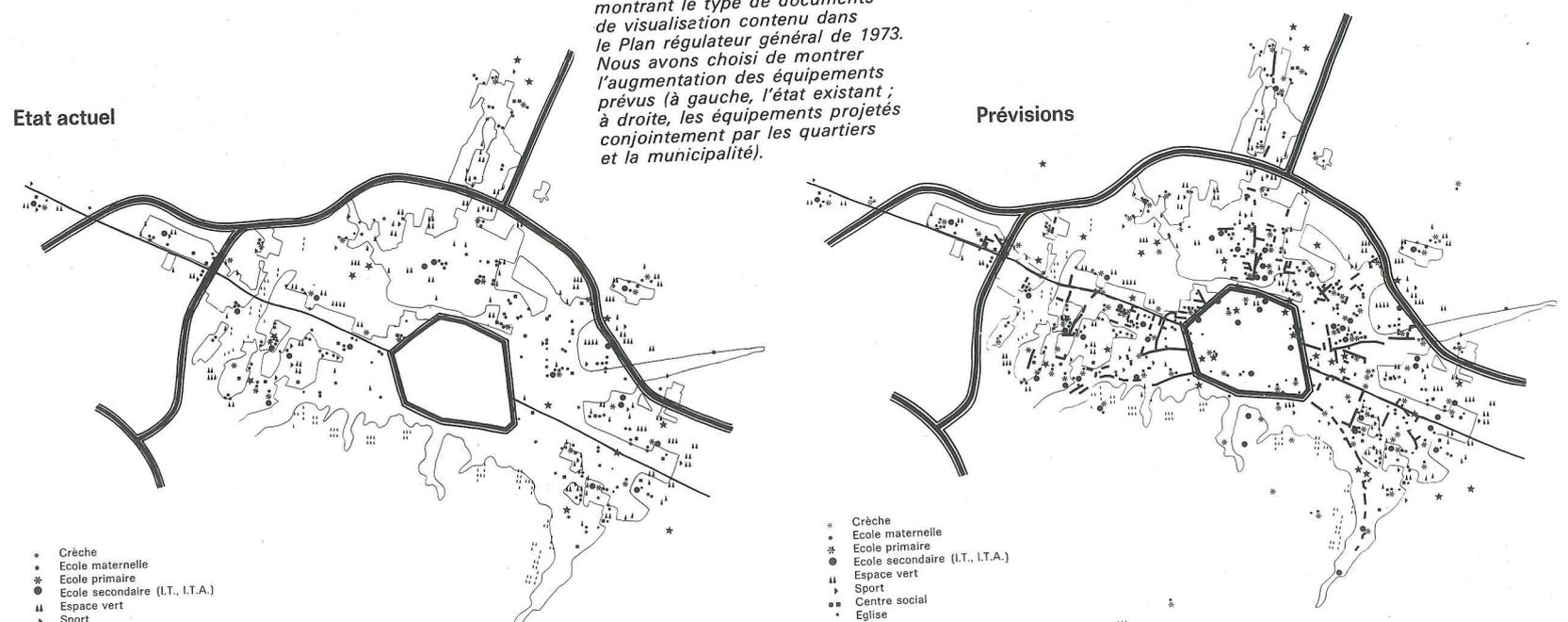
(3) Les grandes institutions de types asiles de vieillards, cité universitaire, orphelins, sont destinées à disparaître.

En haut, le plan de Tange, correspondant à la variante de la construction d'une cité d'affaire satellite doublant les structures du centre historique. En-dessous, une photo aérienne d'un ensemble de logements à Fossolo correspondant à la fin du plan de développement de 1958.

Vue cavalière de Bologne pendant la Renaissance ; on y repère la structure ancienne et la localisation des principaux monuments.



En bas, exemple de schémas montrant le type de documents de visualisation contenu dans le Plan régulateur général de 1973. Nous avons choisi de montrer l'augmentation des équipements prévus (à gauche, l'état existant ; à droite, les équipements projetés conjointement par les quartiers et la municipalité).



**Programme des interventions publiques pour la restructuration des équipements et pour la réhabilitation des logements sociaux dans le Centre Historique.**

Quatre îlots opérationnels sont en cours de réalisation, cinq « contenitori » (grands établissements ayant perdu leur fonction première) sont déjà partiellement occupés ou en chantier.

L'équipe technique de la Municipalité, sous la direction de l'assessore all'edilizia pubblica : Luigi Cervellati, se compose de : — quatre architectes : Roberto Scannavini, (coordinateur), Carlo De Angelis, Paolo Nannelli, Nullo Bellodi ?,

— quatre dessinateurs : Graziella Gualandi, Giorgio Stanzani, Alessandra Contro, Valeria Vitali

— deux chercheurs : Giancarlo Roversi, Luigi Mari,

— une secrétaire : Graziella Tugnoli.



**Repérage des projets et réalisations publiés dans le dossier.**

- 1) Eglise Santa Lucia et collège San Luigi.
- 2) Couvent San Mattia.
- 3) Ensemble monumental de la via Pietralata.
- 4) Couvent du Baraccano.
- 5) Couvent San Leonardo.
- 6) Ilot de réhabilitation San Leonardo.
- 7) Ilot de réhabilitation San Solferino.

## Bologne : mise en cause de l'expansion

Une politique de réappropriation de l'espace urbain dans le cadre du développement territorial et d'un pouvoir réel des habitants

Propos de Luigi Cervellati (Assessore all' edilizia pubblica, assesseur chargé de la construction)

**A. A. :** *Pourriez-vous faire un bref historique du changement de politique urbaine à Bologne, c'est-à-dire le passage du Plan Tange au Plan sur le centre historique ? Pourquoi un plan sur le centre historique ? En deuxième lieu, qu'est-ce que la croissance de la ville et son rôle dans l'économie capitaliste ?*

**L. Cervellati :** Dans les années 60, lorsque les représentants des quartiers participèrent à l'actualisation de l'ancien schéma d'aménagement de 1958, on prévoyait une zone de développement tertiaire, cette zone située au nord de Bologne devait constituer une sorte d'option pour le développement de la ville. Lors de la discussion, ces représentants ont critiqué le projet qui ne répondait qu'à une expansion des activités tertiaires, et à des augmentations de population qui allaient modifier la physionomie propre à chacun des 18 quartiers.

Passer du Plan de 1958 qui prévoyait plus d'un million d'habitants à un Plan démographiquement stable semblait trop brutal pour la Municipalité. Jusqu'en 1963-64, l'urbanisation de Bologne a été comparable à celle de Turin, elle s'est portée essentiellement sur la périphérie de Bologne, la ville ne s'est pratiquement stabilisée qu'après 1963-64.

A la fin des années 60, une des options prévoyait un blocage de l'expansion à l'intérieur des quartiers mais, parallèlement, une zone d'expansion tertiaire qui pouvait revêtir le caractère symbolique d'une ville continuait de croître. Le projet, élaboré par Kenzo Tange, a été présenté au Conseil Municipal en 1970 en même temps que la modification du plan général pour la ville de Bologne. Le Maire de l'époque, Guido Fantì, précisa que ce n'était qu'une base de travail, se pliant ainsi au processus de démocratisation amorcé dans les années 60 : la planification conçue comme une évolution continue, comme une recherche permanente, comme une pratique démocratique a conduit à une remise en question du choix originel de ce centre tertiaire comme prioritaire.

Le conseil municipal et les conseils de quartier ont alors

□ Est-il plus juste de développer le centre des affaires de la ville ou de développer les services sociaux collectifs ? Avant de réaliser la ville des cols blancs, nous avons défini qu'il était plus important de réaliser les services sociaux, culturels et civiques de la ville.

□ Est-il juste que les opérations publiques en périphérie préparent le terrain à la spéculation privée en équipant et en viabilisant ? Tout en répondant aux besoins de logements, les interventions publiques doivent porter sur l'équipement des quartiers existants en priorité, de plus, nous avons redéfini une stratégie à partir du centre de la ville.

□ Est-il juste que Bologne représente l'épicentre culturel, économique et politique de toute la région, de tout le territoire des communes voisines ? Si Bologne étend ses activités tertiaires, même si sa population reste constante, cela signifie au niveau du territoire, la disparition d'un certain nombre d'emplois, d'entreprises... Bologne ne veut pas être la capitale, c'est une ville dans un contexte régional comme d'autres villes importantes : Ravenne, Modène, Ferrare, Forlì. Si Bologne s'étend, les autres villes ne peuvent croître. *Dans le système capitaliste, la croissance se fait toujours aux dépens du contexte régional général.*

Ainsi l'implantation d'un centre d'activités tertiaires à Bologne entraine en contradiction, non seulement avec les exigences des quartiers, mais aussi avec le contexte politique général dans la mesure où elle aurait centralisé les activités économiques dans la région de Bologne essentiellement.

Il reste à voir comment une ville peut prendre une option originale dans un système d'expansion capitaliste : Tant qu'on favorise une spécialisation tertiaire de la ville, on retombe dans la logique capitaliste qui a tout intérêt à centraliser un certain type d'activités sociales et économiques, la ville perdant son caractère ouvrier et tendant vers une ville de cols blancs coupée de tout contexte politique. La gauche socialiste et communiste qui est au conseil municipal depuis une dizaine d'années, a connu une légère diminution

en nombre de sièges) du fait même du rejet de la classe ouvrière vers la périphérie, (comme à Paris : drapeau rouge et ville blanche). Sur le plan politique il s'agissait d'une tactique du système capitaliste : en changeant le rôle traditionnel de Bologne, la rouge, social-communiste, on en modifiait son contexte social. Je crois que Bologne est la plus grande ville rouge disons de l'Europe occidentale. Bologne et les autres villes de la province, sans compter Imola, représentent environ 110 000 inscrits au parti communiste ; une personne sur deux vote communiste ou socialiste. Si on modifie le contexte de Bologne, la ville deviendra alors comme Florence ou Gênes, comme Milan ou Turin. *Il n'est pas important que la ceinture devienne encore plus rouge, c'est une dispersion majoritaire des forces politiques qui compte.*

**A. A. :** *Si donc, on remet en question le rôle de l'expansion à tout prix, qu'est-ce que le développement en termes d'équilibre ?*

**L. Cervellati :** Dans le nouveau plan PEEPE (1), nous avons supprimé le centre d'affaires du Plan de Tange, une petite zone alternative est prévue dans le district de la foire.

Ceci à la demande des quartiers qui ont, par la suite, explicité leur position : La centralisation, entraine en contradiction avec les problèmes d'aménagement dans les quartiers. Dernièrement nous avons supprimé plusieurs zones de développement et défini strictement un cadre d'intervention à l'intérieur de la ville. En même temps, et cela n'est pas contradictoire, nous avons augmenté la superficie des zones de production industrielle, à l'inverse des années 60 où nous nous étions efforcés de décentraliser les industries. Nous avons agi alors en capitalistes, car nous n'avons pas tenu compte de l'équilibre régional et nous avons créé un engorgement à l'intérieur de Bologne, nous étions en train de créer une ville anti-ouvrière et anti-socialiste, disons-le franchement. Aujourd'hui, par contre, nous pensons que

pour éviter une autre fuite, un autre exode des classes ouvrières du centre de la ville, il est nécessaire de prévoir des zones de développement industriel parce que l'industrie a besoin d'espace, d'où l'étape finale qui est celle d'une croissance de l'activité productrice simultanément dans le contexte de Bologne et dans la région.

En dernier lieu, le système capitaliste a toujours des ressources que naturellement nous ne pouvons pas envisager de combattre à travers lui, nous pouvons seulement en limiter certaines incidences. Nous le disons et le répétons calmement, dans le contexte d'une économie italienne de type capitaliste, qu'importe qu'il y ait à Bologne le communisme, le socialisme ou qu'on puisse y arriver.

*Nous cherchons peu à peu, par ce processus de planification continue, par le reflet économique très précis qu'elle implique, à avancer par des étapes successives non pas pour arriver au socialisme mais pour contribuer dans le pays à un développement du caractère politique général.*

Si la ville est l'un des rouages du système capitaliste, la forme qui lui est la plus directement liée est celle de l'expansion à l'infini, pourtant celle-ci ne produit pas le système capitaliste qui peut se reporter sur le tissu construit, déjà existant.

C'est pourquoi nous avons mis en place le Piano d'Intervento Pubblico nelle Aere già Costruite (2), s'appliquant au Centre Historique. C'est un projet de *Convention*, c'est-à-dire, un contrat qui doit être passé entre la propriété privée et un organisme public. Jusqu'alors, il avait été envisagé en termes volumétriques, quel volume ou quel type de bâtiment construire, brise soleil ou non, persiennes ou non... *Notre convention est un projet social et politique* : « Nous vous accordons un permis et vous nous donnez l'assurance que les habitants ne seront pas expulsés de leurs logis et qu'ils continueront à payer un loyer raisonnable », en disant raisonnable, nous voulons dire non spéculatif. Ainsi, nous avons amorcé un autre

(1) Piano d'Edilizia Economica Popolare Esterna : Plan de

(2) Plan d'Intervention Publique

processus, nous sommes entrés dans une phase évolutive que nous oublierions dans les années 70, nous ne devons pas rester immobiles. Ce processus de convention, de contrat social avec la propriété privée devra se modifier, il évoluera par la suite et connaîtra d'autres étapes, mais 1975 a été une étape de notre politique. Nous savons que tous les points d'arrivée ne sont que des points de départ futurs. D'ici cinq ans ce processus sera rodé, il faudra essayer de comprendre dans le contexte de Bologne, ce que les forces capitalistes auront amorcé en réponse.

**A. A. :** *En développant toutes les possibilités des lois foncières 167 et 865, vous les avez presque détournées. Ces lois prévues par le gouvernement pour l'expropriation périphérique au prix des terrains agricoles ont été utilisées à Bologne pour des terrains au centre ville. Comment avez-vous pu changer la portée sociale et politique de l'appareil législatif existant ?*

**L. Cervellati :** Nous nous sommes battus en tant que Municipalité et force de gauche pour une loi sur l'urbanisme différente de celle de 1942, cette loi n'a jamais vu le jour, en cela nous avons perdu une bataille : Par contre, grâce aux luttes syndicales en Italie, nous avons, en 1971, remporté une victoire : le gouvernement, alors du centre gauche, a passé la loi 865 sur le logement social.

Cette loi sur le logement permet d'intervenir pour la première fois sur les terrains destinés à la construction de logements sociaux en payant ces terrains après expropriations au prix des sols agraires, c'est la première fois que l'on obtient ce résultat en Italie, dans le passé même les interventions de Construction Economique Populaire (Edilizia Economica Popolare) se faisaient sur des terrains payés aux prix imposés par la spéculation foncière, ou obtenus par une expropriation évaluée d'après la loi de Naples, cela représentait 50 à 60 % du prix du marché spéculatif. Pour donner un exemple, avec la loi 865 le terrain coûte aujourd'hui

de 1000 à 1500 litres le m<sup>2</sup>, avec la loi de Naples ce terrain coûtait, il y a dix ans, 15 000 à 16 000 litres le m<sup>2</sup> et aux prix spéculatifs il coûterait 30 000 à 40 000 litres le m<sup>2</sup>.

En Italie, le pourcentage des interventions publiques est très faible, 2 à 3 %, et n'est en rien comparable avec ceux de la France, de l'Allemagne et encore moins de l'Angleterre ou de la Hollande... De plus, si on y regarde de plus près, ces interventions sont aussi des rouages du capitalisme, pour quelles raisons Agnelli demande-t-il des interventions publiques ? Ainsi, les personnes qui résident dans des zones déjà construites abandonnent leur maison ou leur appartement et une fois ces zones libérées, la spéculation foncière peut se développer. C'est pourquoi nous avons interprété au sens large, la loi 865 en l'appliquant au territoire existant déjà construit.

**A. A. :** *Vous venez de parler du rôle économique et politique du centre. Quel est l'enjeu sur le centre historique plus particulièrement ?*

**L. Cervellati :** Il faut préciser que dans le contexte de cette évolution continue et démocratique, les mots eux-mêmes commencent à changer, nous ne parlons plus de centre historique ou domaine bâti, nous parlons d'un « patrimoine construit existant » et d'un territoire agricole ». Nous sommes partis du centre historique parce que nous pensons que ce centre constitue un point de référence pour tout ce qui a été réalisé antérieurement, mais nous n'avons pas l'intention de nous arrêter au centre historique. Aujourd'hui nous instaurons un processus de restructuration sur tout le patrimoine public extérieur au centre historique. Il ne s'arrêtera pas au patrimoine public et touchera également le patrimoine privé comme pour le centre historique par le biais de la Convention.

Nous pensons que l'expansion doit se modifier, la qualité d'une ville ne peut pas se faire uniquement de phases successives d'extension. Qu'il s'agisse de logements ou d'immeubles de bureaux, la ville est désormais ce qu'elle

est. Si nous voulons dépasser le stade de l'instabilité et prendre conscience de la réalité effective, nous devons éviter que Bologne ne s'étende, nous devons mettre l'accent sur une intervention respectant les objectifs sociaux et l'environnement dans le contexte de la ville telle qu'elle existe déjà. Toute action dans le centre historique permet de promouvoir des interventions dans tout le reste du territoire.

**A. A. :** *Pour Bologne donc, le développement urbain doit se faire de façon cohérente pour toutes ses parties, c'est pourquoi le centre doit conserver ses activités diversifiées, y compris l'artisanat existant, il ne doit pas devenir un pôle spécifique privilégié, de façon à ce que les quartiers périphériques puissent prendre leur autonomie.*

**L. Cervellati :** C'est cela, le centre ne doit pas avoir une qualification exclusive. Le centre est une partie de la ville, comme la périphérie, comme le reste du territoire. Il y a une évolution, aujourd'hui nous ne parlons plus de centre historique, même si ce centre historique existe... nous parlons de patrimoine construit existant et de la façon dont on peut intervenir sur ce patrimoine construit existant. Est-il historique ou non ? En quoi les méthodologies d'intervention sont-elles différentes ? Dans un cas il s'agit de restauration et de conservation, dans l'autre de restructuration.

**A. A. :** *Il s'agit de conservation sociale, c'est-à-dire toujours d'un développement cohérent d'un ensemble, au lieu de restaurer des monuments ponctuellement.*

**L. Cervellati :** Cela devient en fait une conservation de type culturel dans la mesure où nous pensons que le centre historique est un bien culturel propriété commune à tous les habitants. Nous sommes pour une restauration mais nous ne pouvons pas nous borner à dire : restaurons les maisons, les façades... Nous devons les insérer obligatoirement dans le processus d'utilisation sociale de ce patrimoine public, de biens culturels.

**A. A. :** *C'est le sens de la réappropriation collective.*

**L. Cervellati :** C'est bien cela, la réappropriation collective de la ville.

**A. A. :** *En fait, Bologne tente une opération de participation qui va jusqu'à l'autogestion. Que représente pour vous ces deux principes ?*

**L. Cervellati :** Je pense que le terme de participation est un terme quelque peu mystificateur, mystificateur dans la mesure où la classe dirigeante utilise souvent ce mot de participation, mais elle ne l'utilise que rarement pour partager les bénéfices ou les revenus. Il ne s'agit pas de demander la participation pour l'expansion qui ne profite pas aux habitants, mais il faut que cette participation devienne réellement un pacte d'autogestion. A San Leonardo, nous sommes, peut-être, en train de concrétiser ce type d'action. A l'extérieur, l'autogestion prend en charge l'attribution des logements, les loyers...

**A. A. :** *Dans la mesure où les quartiers prennent de plus en plus de pouvoir, et où le syndicat interquartier devient l'élément organique de fonctionnement, la Municipalité doit-elle perdre son rôle d'arbitre financier ? Ceci implique un développement des rapports avec les habitants.*

**L. Cervellati :** Notre programme électoral prévoit l'attribution d'un budget pour chaque quartier, ce qui implique un rôle financier des quartiers. Dans un avenir très lointain, il est fort probable que la municipalité disparaîtra. Le principe de la municipalité n'existe déjà plus, il y a les quartiers, il y a le territoire, il y a la région, c'est peut-être une utopie, mais c'est une tendance actuelle. Aujourd'hui, les quartiers contrôlent, vérifient la réalisation des plans programmes qu'ils élaborent. Je pense que leur rôle de contrôle va de plus en plus disparaître devant celui d'initiateur. Le quartier est une sorte de filtre qui absorbe les exigences et les requêtes des habitants mais qui absorbe aussi les propositions et les instigations de la municipalité. Il doit devenir lui-même l'épicentre et la municipalité doit avoir un rôle de coordination et non plus de direction.

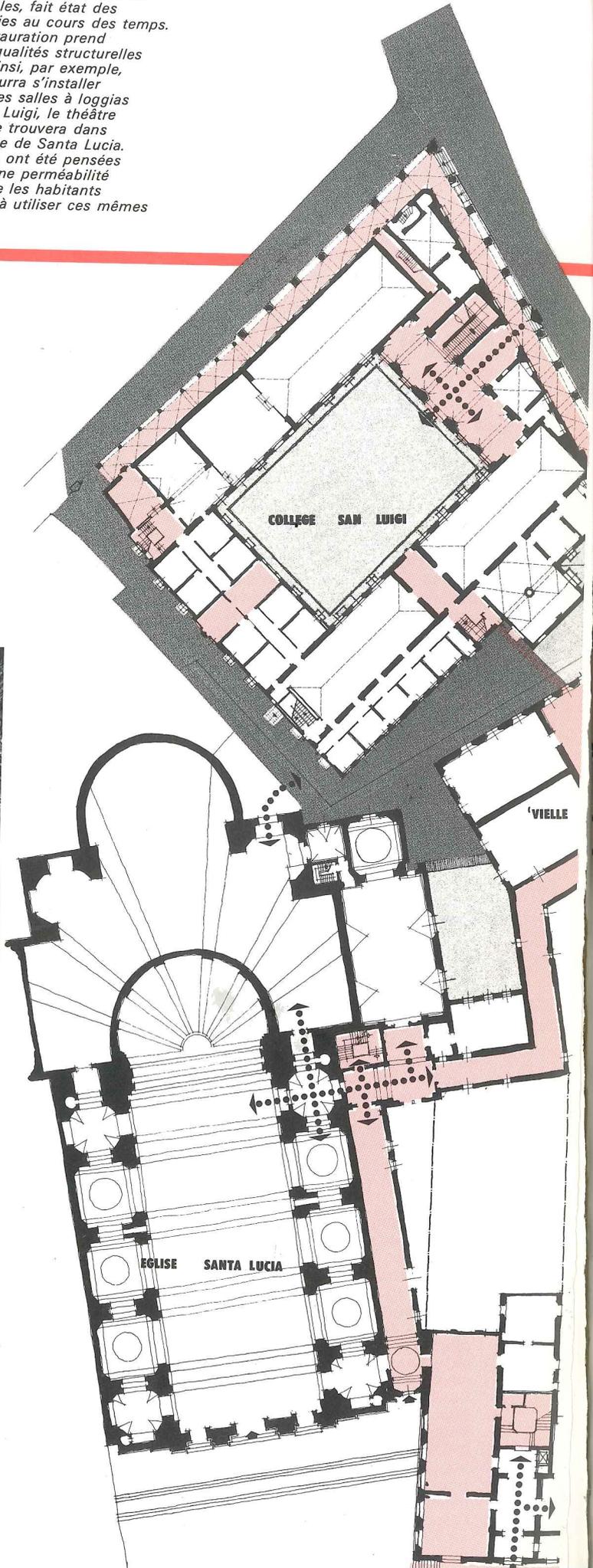
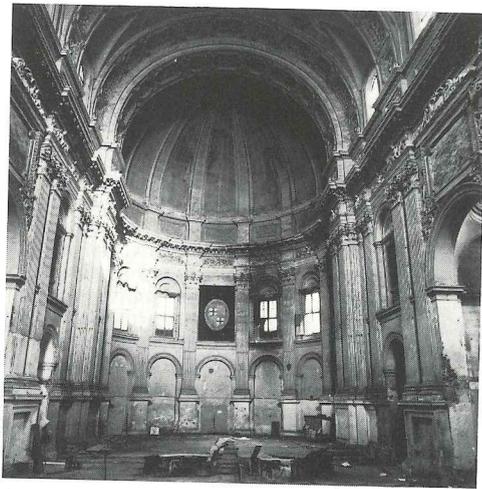
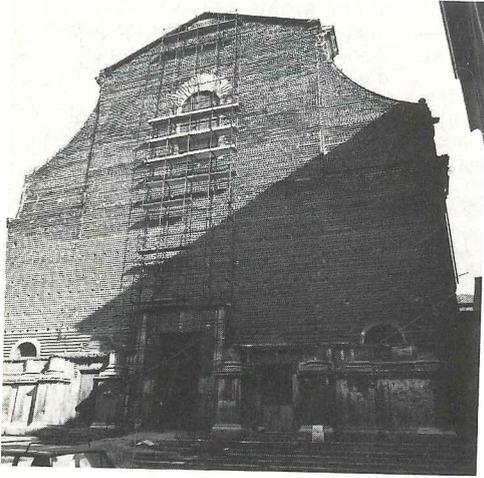
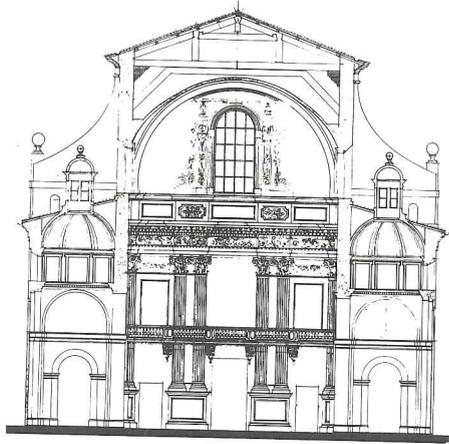
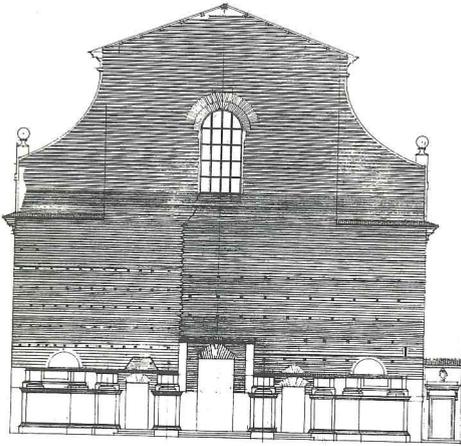
(Propos recueillis par Marie-Christine Gangneux) ■

**Couvent et église Santa Lucia,  
via Castiglione et via Cartoleria  
(quartier Galvani).**

- Affectation prévue : centre de spectacles et d'activités culturelles, beaux-arts, musique, études de théâtre expérimental, théâtre en plein air, centre d'études et de colloques (Université - DAMS - théâtre communal, municipalité de Bologne), lycée Galvani, bibliothèque Zambecari.
- Projet directeur à l'échelle 1/200, relevé architectural et projet directeur achevés le 10 septembre 1973 (schéma général). Projet complet d'exécution en cours d'élaboration.
- Service technique (Centre historique, R. Scannavini, C. De Angelis, P. Nanneli, N. Bellodi).

A gauche, les relevés de l'église de Santa Lucia permettront une restauration où chaque détail a son importance tant au niveau historique que parce qu'ils sont familiers aux gens du quartier.

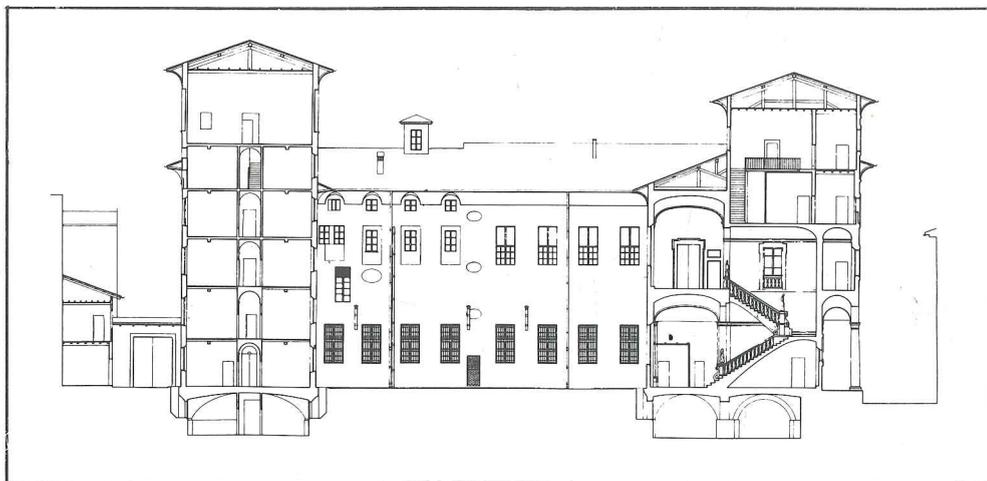
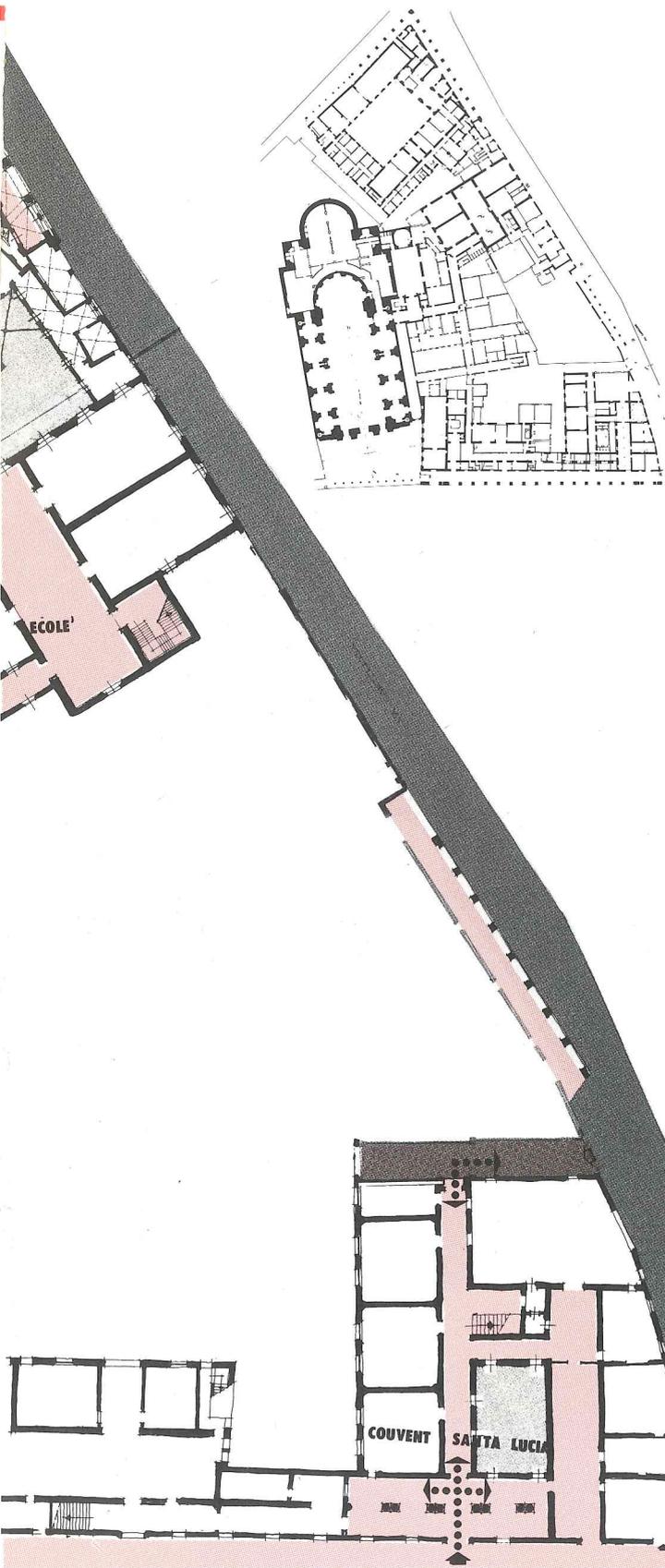
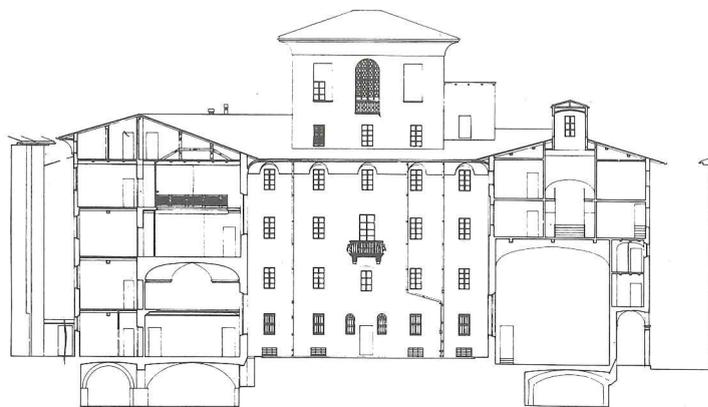
Au milieu, le plan de l'état existant (échelle réduite) de l'ensemble du couvent des Jésuites et de leurs écoles, fait état des altérations subies au cours des temps. Le plan de restauration prend en charge les qualités structurelles du bâtiment, ainsi, par exemple, l'école d'art pourra s'installer dans les grandes salles à loggias du collège San Luigi, le théâtre expérimental se trouvera dans l'ancienne église de Santa Lucia. Les circulations ont été pensées en fonction d'une perméabilité de l'îlot puisque les habitants seront amenés à utiliser ces mêmes lieux.



**Collège San Luigi, via Cartoleria et via Chi ri (quartier Galvani).**

- Affectation prévue : Institut d'art de l'État, foyer pour étudiants.
- Superficie utile disponible : 7 000 m<sup>2</sup>.
- Projet directeur à l'échelle 1/200 relevé et projet directeur achevés au 10 septembre 1973 pour le schéma général. Projet d'exécution aux échelles 1/100 et 1/50 en cours d'élaboration.
- Dépenses prévues : 1,4 milliards de lires.
- Service technique : Centre historique, R. Scannavini, C. De Angelis, P. Nannelli, N. Bellodi.

*A droite, les relevés du collège San Luigi mettent en évidence la diversité des espaces. Les photographies permettent d'apprécier l'intégration à l'ensemble de la ville.*

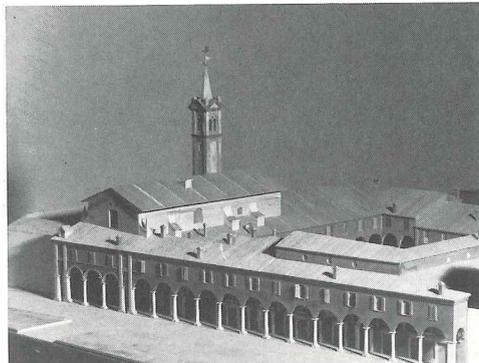
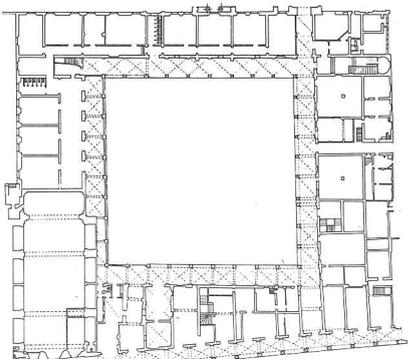
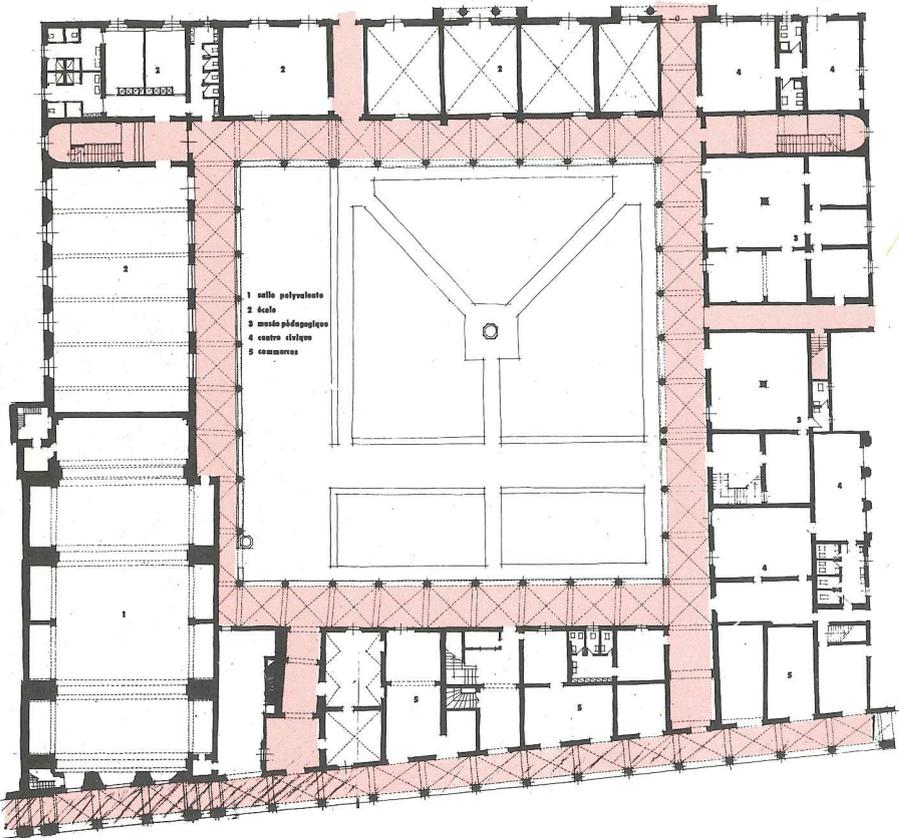
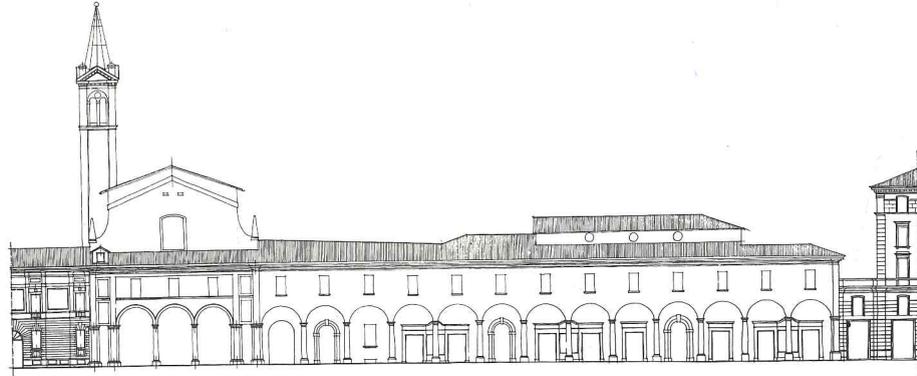
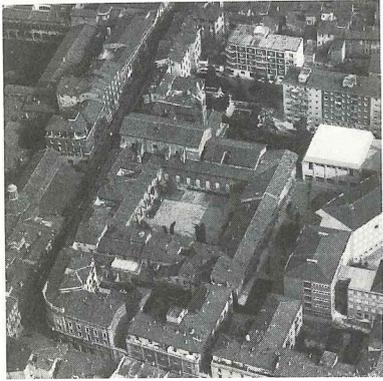
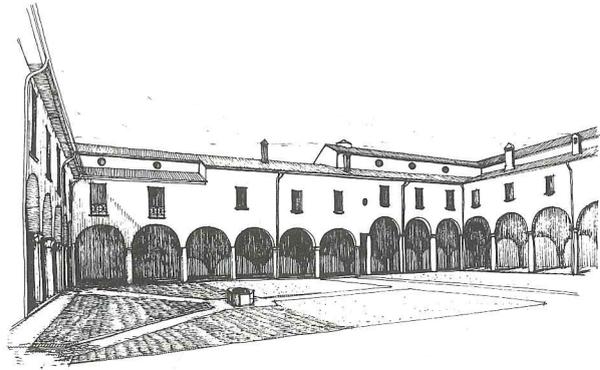


**Couvent San Mattia, 6 via S. Isaia  
(quartier Malpighi)**

Couvent désaffecté, puis siège de  
l'école moyenne Guinizelli et de  
l'école élémentaire Manzolini.

- Affectation prévue : après  
le transfert de l'école moyenne  
Guinizelli dans l'ensemble du 8,  
via Saragozza : école élémentaire,  
centre communal du quartier et musée  
pédagogique du jouet et de l'enfant,  
espace vert.
- Superficie utile disponible : 9 130 m<sup>2</sup>.
- Relevé architectural et projet  
directeur achevés, projet complet  
d'exécution et maquette en  
cours d'élaboration.
- Dépenses prévues : 1,4 milliards de lires.
- Services techniques : Centre  
historique, R. Scannavini, C. De Angelis,  
P. Nannelli, et N. Bellodi.

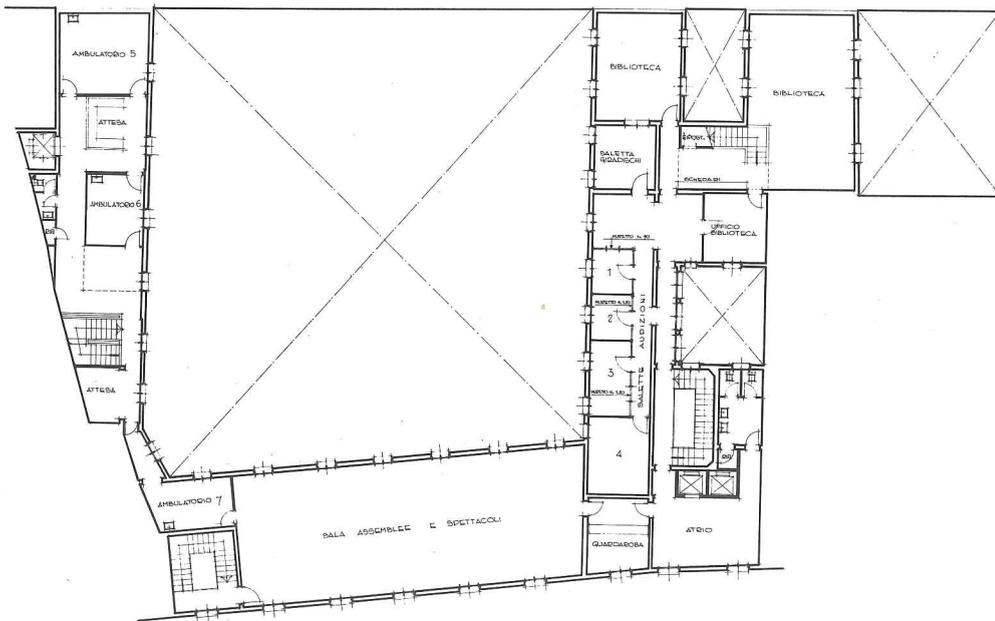
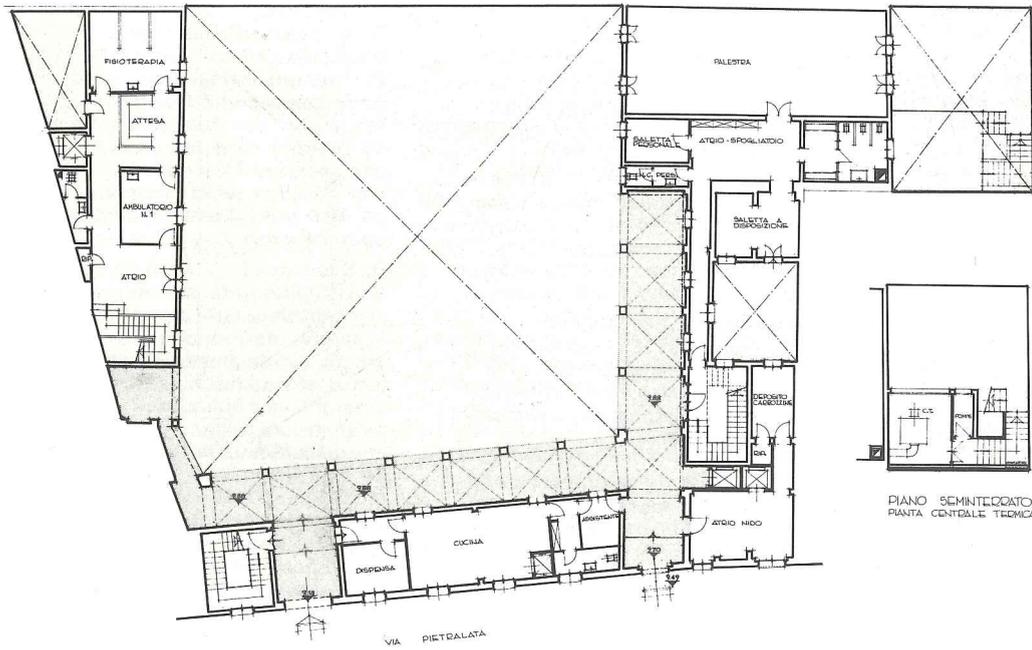
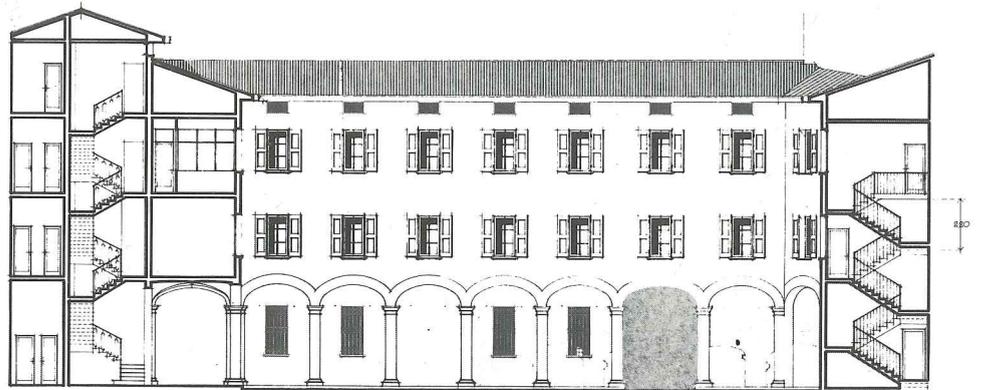
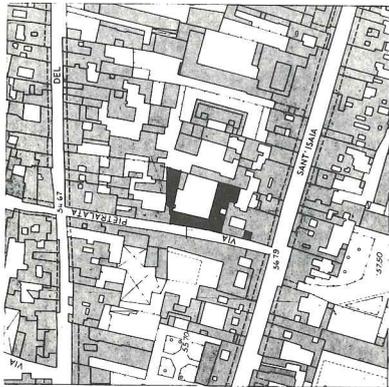
A gauche, les documents de  
San Mattia montrent la diversité  
des outils utilisés par l'équipe  
d'architectes de la municipalité :  
photo aérienne, plan précis de l'état  
existant (à petite échelle), maquette  
démontable, analyse historique  
du développement morphologique...



**L'ensemble monumental, via Pietralata (quartier Malpighi).**

- Affectation prévue : crèche, école maternelle, dispensaire, bibliothèque de quartier et centre d'activités audio-visuelles.
- Superficie utile disponible : 1990 m<sup>2</sup>.
- Projet complet d'exécution achevé.
- Appel d'offres : le contrat d'adjudication a été conclu en septembre 1973 avec la société ICEA.
- Chantier ouvert le 8 novembre 1973.
- Dépenses prévues : 230 millions de lires.
- Service technique : Centre historique, R. Scannavini, C. De Angelis, P. Nannelli, N. Bellodi.

A droite, le centre social de la Via Pietralata est en voie d'achèvement : le bâtiment avait été altéré (photo du haut), les arcades ont été reperçées (photo du bas) et un programme diversifié a permis une restructuration des espaces.



# Bologne : méthodologies des alternatives pour l'architecture et l'urbanisme

Elaboration d'outils destinés à mettre en rapport préservation et exploitation du bâti

Propos de Roberto Scannavini et Carlo De Angelis (architectes de la municipalité)

**A. A. :** *Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par « théorie de la conservation » ? Qu'est-ce que le centre historique ? Au travers de votre expérience se pose le problème de la ville...*

**R. Scannavini :** Définir une méthodologie d'intervention ne peut se faire que sur la base des questions suivantes : que doit-on conserver ? Comment et pour qui ? A Bologne, le projet politique et la méthodologie ont des liens étroits.

□ Le « que conserver » a été défini sur les bases d'un repérage et d'une analyse de l'existant, définissant ainsi des potentialités. Ceci a permis de dégager la notion de centre historique, défini comme unité intégrée au reste de la ville, unité sur laquelle on doit opérer dans le sens d'une réhabilitation. Il s'agit donc de « conserver » et non de « rénover » au bulldozer.

□ Le « comment conserver » dérive des options générales de développement économique et social de la ville. Ainsi, la politique de conservation trouve ses prémices dans le nouveau Plan Régulateur entré en vigueur dans les années 70.

Pour permettre un rééquilibrage territorial réel, ont été fixés un indice maximum de développement et une croissance quantitative limitée de la ville.

Ainsi le plan prévoyait une limite d'environ 550 000 habitants, que nous avons respectée. Au sens instrumental, ceci peut paraître purement quantitatif, c'est en fait devenu qualitatif et opératoire dans ses applications aux niveaux plus détaillés : habitation, services, activités de types primaires (industries, artisanat et commerces). Il s'agit, en fait, d'un programme de développement et de requalification pour ces diverses branches.

L'action publique dans le secteur de l'habitation s'est portée de la périphérie vers l'intérieur de la ville, les zones extérieures prévues dans l'ancien Plan Régulateur de 1958, se transformant en zones de service.

Au niveau national, on compte environ 10 000 000 de pièces inoccupées, au niveau local, il y a environ 30 000 pièces invendues ou non louées. C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne plus construire de nouvelles habitations mais

politique d'intervention basée sur la récupération du patrimoine existant.

D'autre part, l'analyse a montré que les demandes de logements auprès des organismes de construction populaire et des organismes de la mairie, proviennent pour plus de 60 % des cas de conditions médiocres (hygiène, etc...) du logement lui-même, et pour 30 % des cas de l'augmentation des loyers ou de la peur d'en être expulsés. Ainsi, la politique de restructuration urbaine reste satisfaisante même après avoir considéré la demande de logements. La conservation du centre historique c'est-à-dire la conservation sociale ne peut se concrétiser qu'en bloquant la possibilité de construire de nouvelles habitations en périphérie.

**A. A. :** *Qu'est-ce que considérer le logement comme un service ?*

**R. Scannavini :** D'une manière générale, le discours sur la rénovation urbaine et plus particulièrement sur la préservation du centre historique, doit tendre vers une conservation intégrée physique et sociale, portant sur des personnes physiques qui sont aussi représentantes de classes sociales spécifiques à la zone du centre historique. De plus, il s'agit non seulement d'une permanence physique de ces classes sociales, mais aussi d'une permanence des activités économiques du centre historique, et qui sont de toute manière reliées à ces classes sociales. Ainsi, le Plan doit relier étroitement le discours sur l'habitat et le projet d'intervention sur les activités professionnelles. Un instrument, tel que le Plan pour le commerce et l'artisanat permet non seulement la préservation de ces activités mais également leur développement qualitatif. Pour l'ensemble de la région, la création de supermarchés dirigés par de grandes sociétés n'est pas autorisée, les bénéfices n'étant pas réinvestis au niveau régional mais au niveau national, parfois même à l'étranger. Nous avons préféré la forme d'associations coopératives regroupant les petits commerçants qui réinvestissent sur place.

**A. A. :** *Quelles sont les conséquences de ces principes de conservation ?*

de faire comprendre que la construction dite mineure constitue le tissu même de la ville, la ville même. Quand les vieux concepts de conservation parlaient d'assainissement de la ville (garder les monuments, assainir le reste), ils portaient et portent toujours un jugement de valeur, donc éminemment subjectif.

De plus, la réhabilitation d'un bâtiment faite en termes purement esthétiques cache une réalité de type économique car elle implique une revalorisation à la fois qualitative et quantitative à visées spéculatives.

Le résultat est celui que nous connaissons, un centre de ville avec des îlots de spécialisation, un petit centre d'affaires, des éventrations dans le tissu, des substitutions et l'éloignement des personnes vers des « ghettos » périphériques.

*En conclusion de cette analyse, la conservation du tissu urbain mineur sert à retrouver la prédominance de l'utilisation de la ville pour l'habitation.*

C'est le premier objectif du plan pour la conservation du centre historique qui ainsi n'est plus livré à une utilisation purement esthétique, culturelle et touristique.

**A. A. :** *Sur quels critères ont été choisis les cinq secteurs d'intervention sur le centre historique ?*

**R. Scannavini :** Le centre historique de Bologne a une population d'environ 75 000 habitants sur une population globale de 500 000 habitants. Le Plan Régulateur de 1969 pour le centre historique, au travers d'enquêtes socio-économiques et statistiques, a reconnu 13 secteurs d'intervention, soit 35 000 habitants. Parallèlement, la loi nationale de 1971 pour l'habitat a permis le financement d'interventions publiques sur le centre historique. La première intervention, votée en 1973, intéresse 5 de ces secteurs, soit une population de 6 000 habitants environ.

Parallèlement, a été entreprise une intervention sur les services (écoles, crèches, centres civiques et sociaux), elle accompagne et parfois même anticipe l'intervention de restructuration ou de l'habitat.

Le premier plan se termine en 1977 après deux années

de prolongation. Il est clair qu'il était impossible entre 1973 et 1977 de proposer une intervention plus importante. De même, les financements publics prévus aux termes de la loi 865 ont été relativement limités, il fallait en tenir compte. En troisième lieu, cette expérience ne pouvait se faire qu'en interprétant d'une manière extensive la loi nationale. Ces trois données techniquement objectives ont conduit l'administration municipale à limiter la première intervention à 5 secteurs, soit au total 6 000 habitants.

**A. A. :** *Quand vous parlez d'administration, vous parlez de l'administration élue de la commune ? Quelle est la part des habitants du quartier dans le choix des secteurs ? Est-ce une décision de la commune ? ou bien y-a-t-il une participation pour ce choix ?*

**R. Scannavini :** Ce programme ainsi défini a été présenté aux quartiers comme un ensemble de propositions articulées, destinées à donner des bases aux débats des assemblées publiques de quartiers. Elles ont donc été discutées dans les conseils de quartier puis au conseil municipal. L'adoption de ce plan de secteurs pour le centre historique avec ses indications et ses bornes, est le fruit de la discussion générale à l'intérieur du conseil municipal, des comités de quartier et des assemblées des îlots intéressés.

Il existe évidemment un problème concernant l'ensemble du centre historique, c'est celui des phénomènes induits par les zones d'intervention. Le plan de 1969 a établi toute une série de contraintes en ce qui concerne la conservation, et l'utilisation de certaines parties du centre historique. A chaque typologie de bâtiments inventoriée se référait un type d'intervention de restauration et des indications très précises quant à l'utilisation qui lui était compatible.

Cet instrument, destiné au blocage de transformations telles que l'installation d'immeubles de bureaux, ou la substitution de luxe à l'habitat ordinaire, a eu des résultats qui, au cours des premières applications, ne correspondirent pas toujours aux objectifs généraux. En ce qui concerne la tertiarisation,

elle a été fortement limitée, les normes réduisant les surfaces et délimitant strictement les zones. Les objectifs sociaux posés par le Plan ont été plus difficiles à contrôler pour les interventions de type résidentiel. En effet, la spéculation privée respectait le type d'intervention mais fournissait des habitations ne correspondant plus aux moyens économiques des anciens utilisateurs.

Les instruments techniques d'urbanisme n'étaient pas suffisants, la loi de 1971 sur l'habitat a permis une intervention publique sur le centre historique. Aujourd'hui, aux termes de la loi 865, nous ne pensons plus à une expropriation généralisée mais à une utilisation sans cesse plus affinée de la *Convention*, instrument permettant l'intervention de l'organisme public en participation directe et décisive avec les propriétaires.

De ce débat, est née une prise de conscience des problèmes de l'habitat et de la gestion du Plan par les « quartiers », permettant un élargissement du principe de la *Convention* à toute la ville. *En dehors des treize secteurs opérationnels, les permis de construire sont actuellement délivrés par les quartiers qui ne les délivrent que s'ils s'accompagnent d'une série de garanties sur les conditions de maintien des habitants et des activités économiques à l'intérieur des bâtiments intéressés par la demande privée.*

Une codification administrative de ce principe de la *Convention* adviendra après sa mise en vigueur comme instrument général pour gérer le développement de la construction dans la ville. Actuellement, pour chaque permis de construire, il est nécessaire que le projet soit conforme aux normes du Plan, que le propriétaire paie les taxes de réalisation et qu'il souscrive à une *Convention*, donnant une série de garanties aux habitants, la Municipalité accorde en contre-partie une subvention pour que cette *Convention* ne crée pas de nouvelles inégalités.

**A. A. : Sur quelles bases de financements, la Municipalité peut-elle opérer ?**

**R. Scannavini :** Dans le cadre de la loi 865, le programme d'intervention du Plan PEEP

pour les cinq secteurs, a reçu une somme de 2 milliards de lires. Le nouveau financement qui doit être voté au niveau national, prévoit 3 milliards pour le centre historique de Bologne. La loi ne prévoit pas de financement annuel, ces financements de la loi 865 ne sont pas programmés par l'Etat de manière précise.

En deuxième lieu, nous avons reçu 2 milliards et demi de la GESCAL (1) à fonds perdus, ceux-ci étant destinés à la recherche et à l'expérimentation depuis 20 ans.

Les financements publics ont donc été de 4 850 millions de lires. La municipalité de son côté, a programmé pour 1973/1977 un financement d'environ 4 milliards de lires. Nous avons donc, environ 9 milliards de lires pour la réalisation du PEEP dans les cinq secteurs. Depuis 1973, nous en avons déjà dépensé 7 000, les 2 000 restants serviront à subventionner les premières *Conventions*. Dans le cadre d'un financement général du centre historique, la Municipalité et les banques de la ville participent à l'opération des *Conventions* en attendant que la loi 865 ait de nouveaux financements.

A la fin de 1977, lorsque les financements seront épuisés, il est bien évident que si la loi n'est pas reconduite ainsi que son financement par l'Etat, le processus engagé sur le centre historique sera débloqué pour des raisons économiques.

**A. A. Pourriez-vous essayer de définir vos outils d'analyse, qu'est-ce que l'analyse typologique, l'analyse morphologique ? Comment sont-ils utilisés, quel est leur but opératoire ? Quelle application en avez-vous fait à San Leonardo ?**

**C. de Angelis :** Un aspect très important de l'intervention est la définition des secteurs. Que sont pour l'instant, ces secteurs ? La somme de plusieurs îlots dont la dominante typologique est l'habitation artisanale et ouvrière. L'état actuel de ces îlots est déplorable. Dans les Plans Régulateurs précédents, leurs destructions étaient prévues pour permettre de nouvelles constructions. La loi existante, lors de la définition des secteurs, était celle de 1942.

(1) GESCAL : Gestione case Lavoratori : Caisse nationale correspondant au 1.1% pour logement en France

Elle prévoyait des interventions neuves et des restructurations par secteur. C'est sur cette base que les 13 secteurs ont été délimités. Après le recensement de 1971, nous avons vérifié qu'il y avait dans ces secteurs, une prédominance d'ouvriers, d'artisans et de retraités. L'âge moyen pour certaines zones était pour 70 % des habitants de plus de 65 ans et souvent il n'y avait, ni les WC à tous les étages, ni même l'eau.

Parlons de la méthode d'intervention d'un point de vue méthodologique. La typologie prédominante est celle correspondant aux maisons d'artisans : Elle se caractérise par un découpage en parcelles égales construites en profondeur. Cette typologie s'est consolidée entre 1500 et 1600 et prédomine dans les nouvelles extensions de la Renaissance. La ville historique atteint 450 ha. Cette prédominance typologique a permis un approfondissement de la méthode de restauration.

Nous avons constitué un ensemble de documents (plans, façades...) permettant l'analyse des altérations subies et des variations typologiques. En fonction des exigences formulées par les habitants, nous avons fait des hypothèses d'utilisation, et des projets que nous avons discutés avec ceux-ci. Nous leur avons démontré qu'il était possible d'adapter ces types aux exigences actuelles d'hygiène et de confort.

Parallèlement, et d'une manière autonome, les quartiers et l'université ont enquêté dans toutes les familles touchées par la restauration afin de savoir si elles étaient d'accord avec ces propositions. Il est évident que nous avons dû faire des modifications pour adapter le cas général aux cas particuliers. Pour l'instant le problème de reconstruction ne touche que 20 maisons, mais nous en aurons 2 000 à restaurer sur ce même modèle typologique.

**A.A. : Comment se justifie la reconduction de la typologie ? Acceptation par les habitants, flexibilité du modèle, cohérence du centre historique... ?**

**C. de Angelis :** Il s'agit surtout du maintien du rapport 50 % bâti, 50 % jardins dans la ville. De plus, une meilleure utilisation de ce qui existe doit permettre une densification. Nous prévoyons une augmentation de 1 000 pièces sur les 5 secteurs

ce qui est tout à l'avantage de l'opération. Nous n'avons pas fait un discours rationaliste : tant de m<sup>2</sup> par personne... nous avons voulu donner des maisons et quelque chose en plus au niveau de la vie quotidienne, travail, maisons, distractions, services...

**A. A. : Ceci ne fut évidemment possible que grâce aux contacts continus que vous avez eus avec les habitants. Quel est le programme de San Leonardo ?**

**C. de Angelis :** Pour la réalisation du plan, nous avions besoin à San Leonardo d'un certain nombre de maisons, servant de volant à l'opération tiroir. Un terrain communal libre a permis la construction des premières maisons sans devoir attendre les expropriations... Dans le même temps, la municipalité a acheté les maisons voisines très pauvres pour constituer l'autre part de l'opération tiroir ainsi amorcée. Dans le premier projet, ont été réalisées 65 pièces pour les 60 personnes qui habitaient l'îlot.

Dans les maisons libérées, pourront emménager les personnes qui habitent les maisons où viennent d'être passées des conventions.

**A. A. : Quel est le sens de cette première opération ?**

**C. de Angelis :** Il s'agissait de rendre crédible cette opération, en termes de temps, de réalisation... Nous avons mis 16 mois à réaliser la première tranche de San Leonardo.

La *Convention* est un instrument qui a pour but de faciliter les problèmes financiers, elle s'adapte au type de propriétaire puisque l'objectif est celui de *maintenir la structure sociale à tous les échelons*. Certains habitants propriétaires ne peuvent dépenser plus de 12 % du montant des travaux, certains locataires devront recevoir une prime de logement... Ces facteurs font l'objet du contrat. La nature du travail pour les artisans ou commerçants est une autre composante sociale qui intervient dans la convention dans la mesure où ces activités doivent être conservées.

L'intérêt d'une planification générale à long terme est celui de protéger les petits propriétaires contre les gros spéculateurs. (Propos recueillis par Marie-Christine Ganoneux) ■

**Ilots d'habitations Solferino, Via  
Tovaglie, via Solferino, via  
Mirasole, via del Falcone, via di  
Porta Castiglione, via Paglietta et via  
Miramonte.**

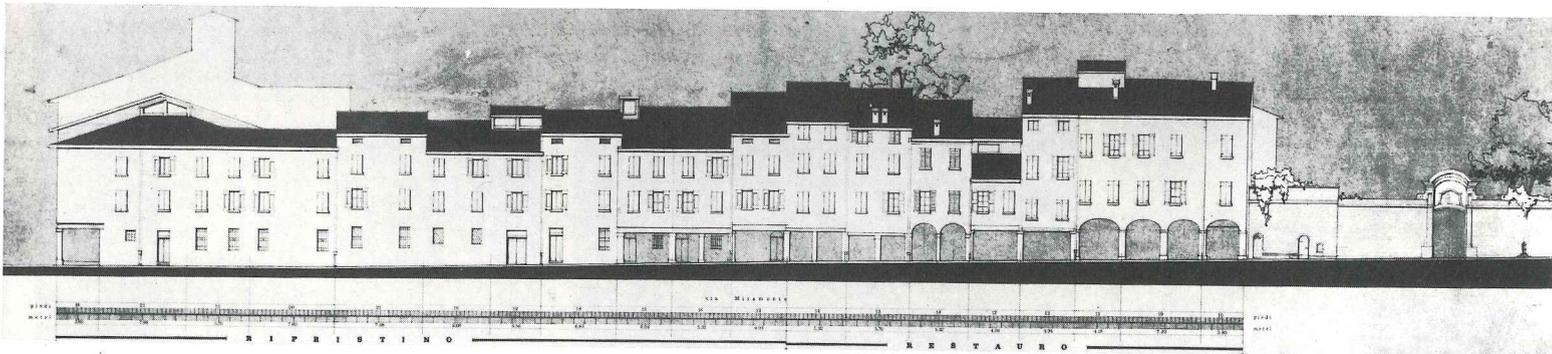
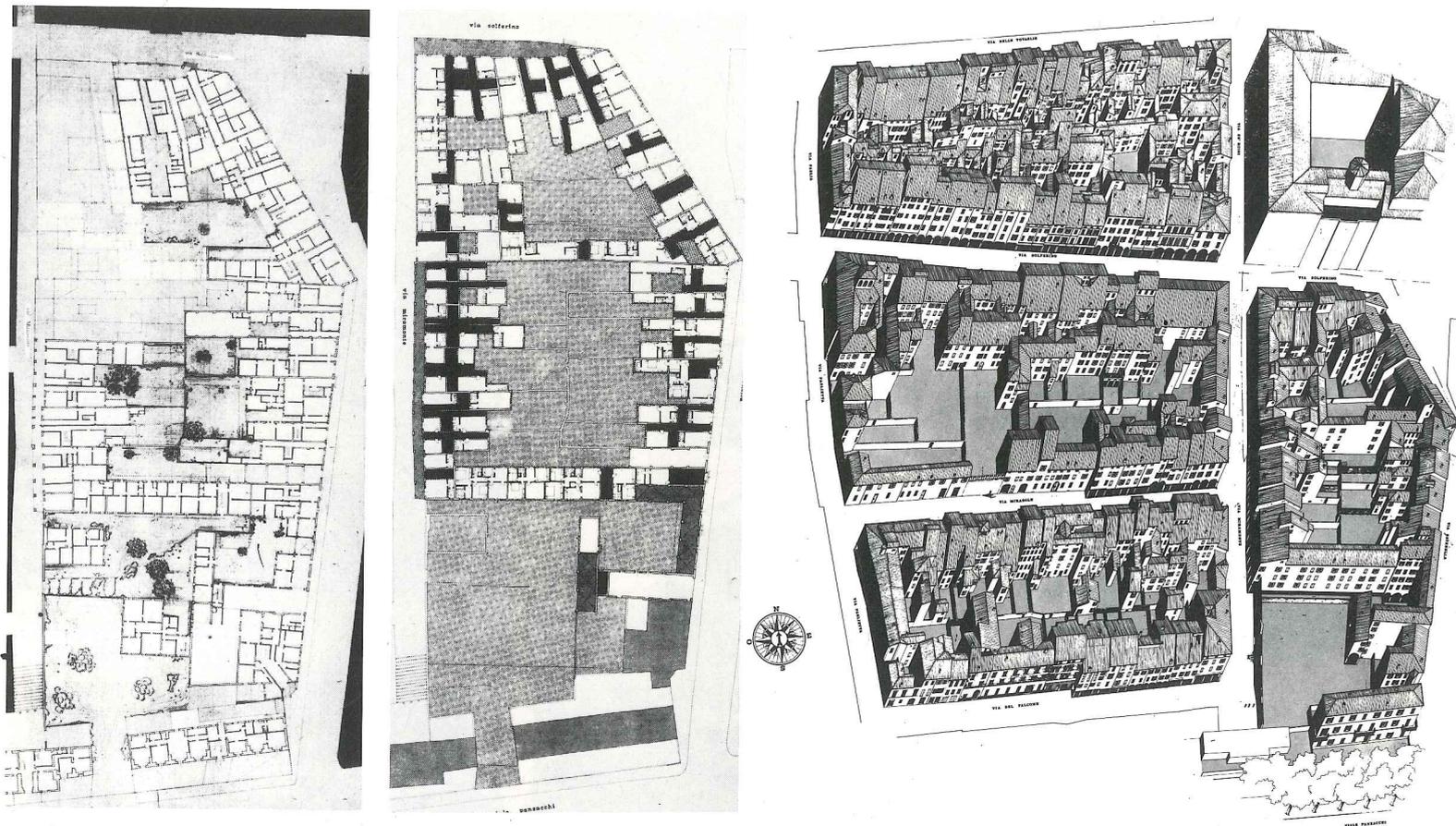
- Nombre de pièces prévues :  
2 030 soit 85 506 m<sub>2</sub> habitables.
- Nombres d'habitants avant  
les travaux : 1 960
- Superficie de la zone : 40 900 m<sup>2</sup>.

*L'achat d'un jardin privé a permis  
l'aménagement d'un espace public  
destiné aux gens du quartier.  
Les travaux de restructuration  
des habitations doivent commencer  
par une portion d'îlot à construire  
en vue d'une opération-tiroir,  
et la restauration d'un petit couvent  
pour des logements-étudiants.*

*En haut : état actuel de l'îlot, puis  
plan du projet de réhabilitation  
sans l'aménagement du jardin  
public, puis axonométrie permettant  
de repérer les typologies et leur  
actualisation.*

*Au centre : façade sur la via Miramonte.*

*En bas : photo aérienne (à gauche,  
palais de justice, au-dessus îlot  
Miramonte, à droite ilots Solferino),  
puis maisons actuellement  
en chantier de réhabilitation,  
puis parcelles destinées à la  
construction des habitations pour  
une opération-tiroir.*



**Ilots d'habitations San Carlo, via del Porto, via San Carlo, via Avesella et via Polese.**

□ Nombre de pièces prévues : 1 680  
soit : 70 477 m<sub>2</sub> habitables.

□ Nombre d'habitants : avant les travaux : 970

□ Superficie de la zone : 23 400 m<sup>2</sup>

Une portion d'îlot est en construction en vue d'une opération-tiroir.

En haut : Plan de repérage des lots pour la réhabilitation de l'îlot San Carlo.

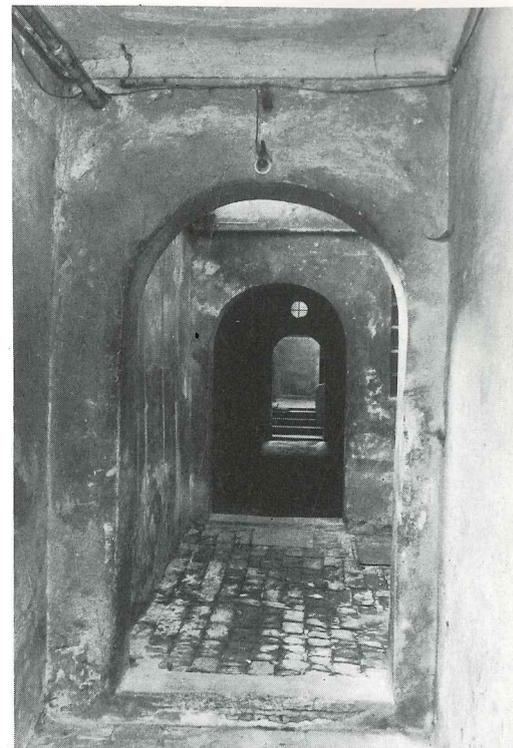
Photos de l'état avant la restauration ; en bas îlot San Carlo, à droite îlot San Caterina.

**Ilot d'habitation Santa Caterina, Via Santa Caterina, via Selvatica, via Saragozza, et via Frassinago.**

□ Nombre de pièces prévues : 995 soit : 41 889 m<sub>2</sub> habitables

□ Nombre d'habitants avant les travaux : 980

□ Superficie de la zone : 23 600 m<sup>2</sup>  
Une portion d'îlot est en cours de restauration.

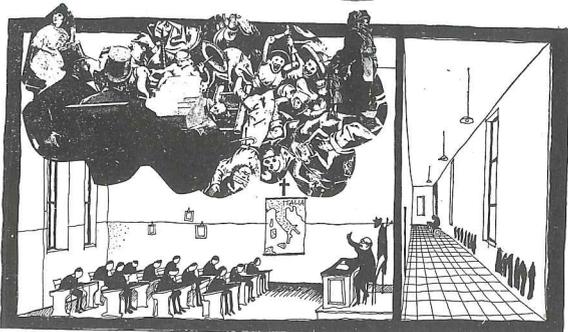
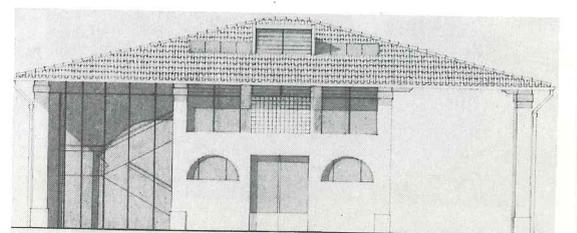
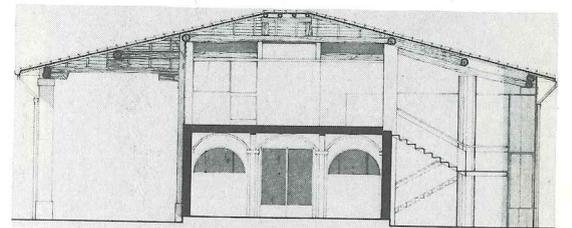
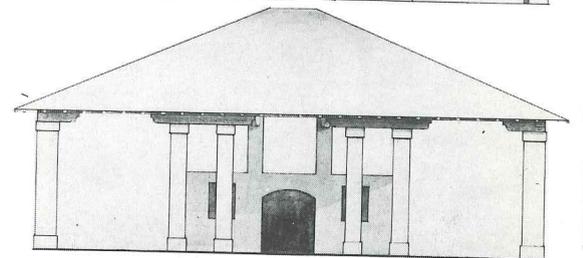
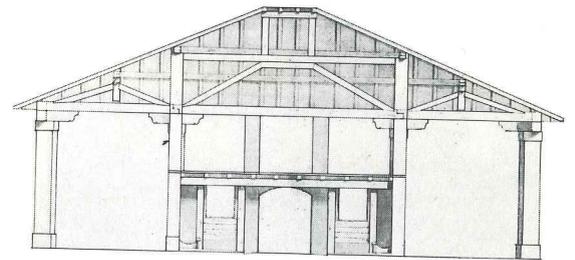
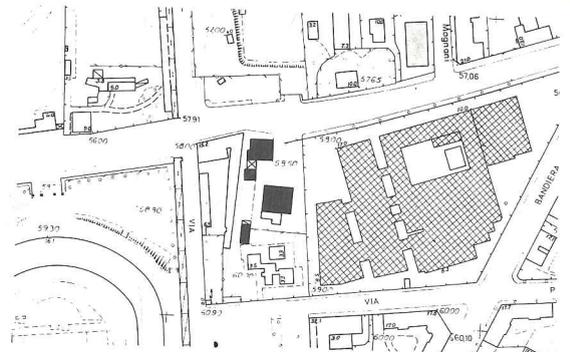


# écoles

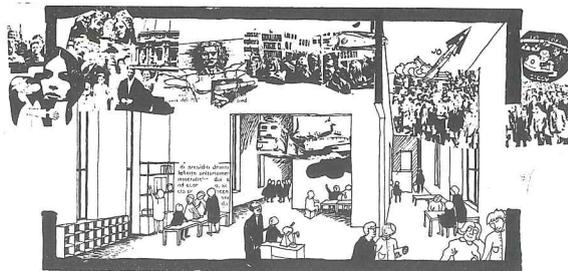
*Ecoles. Plan de localisation des écoles récemment créées dans des bâtiments anciens réhabilités. En rouge, figurent celles publiées ci-contre : 1) Ecole Casaglia. 2) Ecole maternelle Arco Guidi. 3) Ecole primaire et centre de rééducation du Parc des Cèdres. 4) Centre social via del Beccaccino. 5) Crèche et école maternelle Giaccaglia. 6) Ecoles maternelles Molino Tamburi et Giardini Margherita. 7) Crèche de la Villa Mazzacorati. 8) Ecole médiane, via Guelfa. 9) Ecole élémentaire, via Torchi.*

## **Ecole maternelle Arco Guidi (Quartier Costa Saragozza)**

- Réhabilitation d'un bâtiment de ferme.
- Programme : 2 sections de 30 enfants.
- Surface : 368 m<sup>2</sup>.
- Coût prévu pour janvier 1975 : 59 millions de lires.
- Ce projet vise à l'explication d'une typologie largement répandue autour de Bologne. Une recherche historique attribue ce type de ferme à C.F. Dotti, architecte du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Service technique : Groupe Riccardo Merlo (architecte).



*Ci-dessous, dessins humoristiques explicitant les objectifs pédagogiques. La nouvelle école Casaglia par rapport à l'ancienne.*

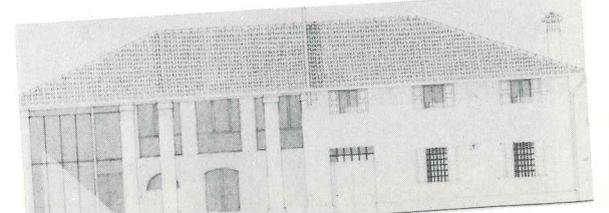
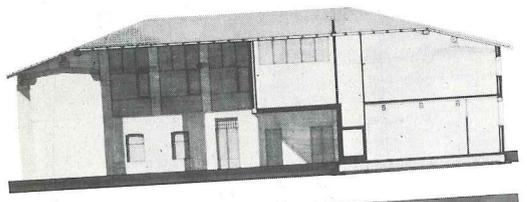
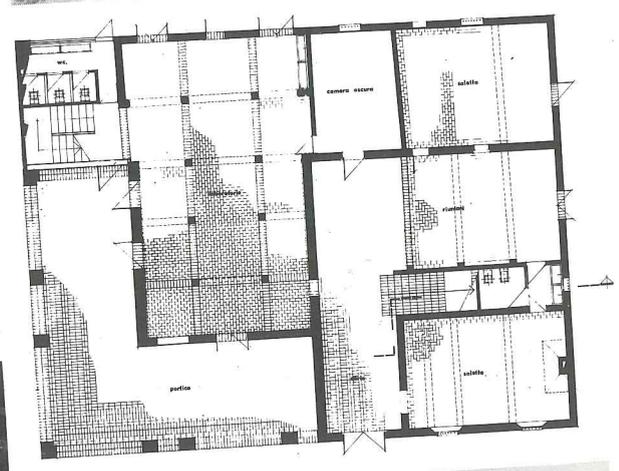
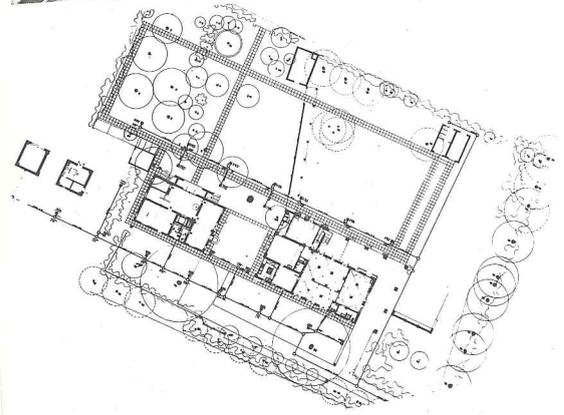
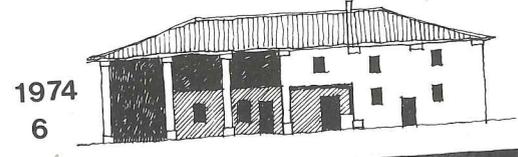
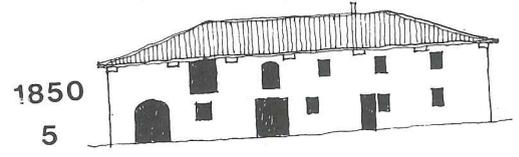
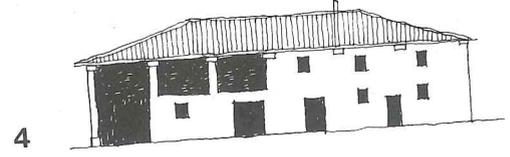
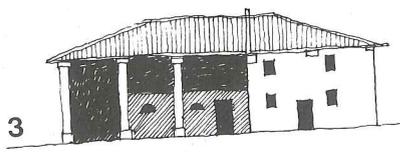
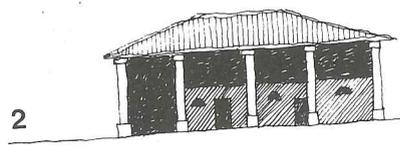
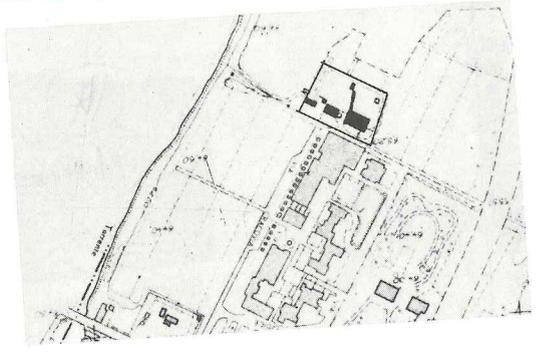


**Ecole primaire et centre de rééducation du Parc des Cédres (Quartier San Ruffilo)**

- Réhabilitation d'une Villa en liaison avec un bâtiment de ferme, dans un parc ouvert aux habitants du quartier.
- Programme : 6 classes de 20 enfants et une section de 15 enfants handicapés.
- Surface : 447 m<sup>2</sup> + 873 m<sup>2</sup>.
- Coût à l'achèvement des travaux : décembre 1972 : 34 + 64 millions de lires.
- Service technique : Groupe Riccardo Merlo et Fioretta Guàaldi (architectes).

**Centre social, Via del Beccaccino (Quartier Barca)**

- Réhabilitation d'un bâtiment de ferme.
- Programme : Salle de réunions-bibliothèque et centre d'activités manuelles et techniques destiné aux habitants du quartier et à une école primaire proche.
- Surface : 485 m<sup>2</sup>.
- Coût prévu : 65 millions de lires.
- Service technique : Groupe Riccardo Merlo (architecte).

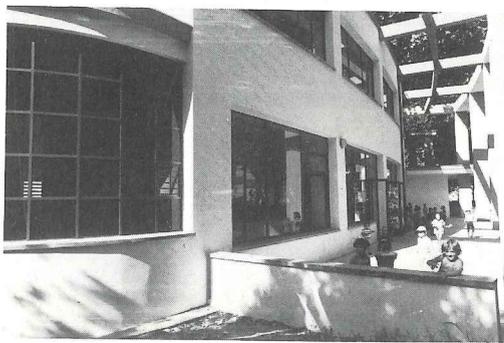
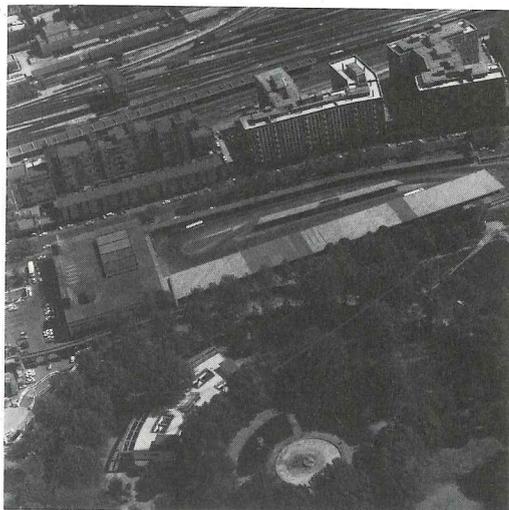
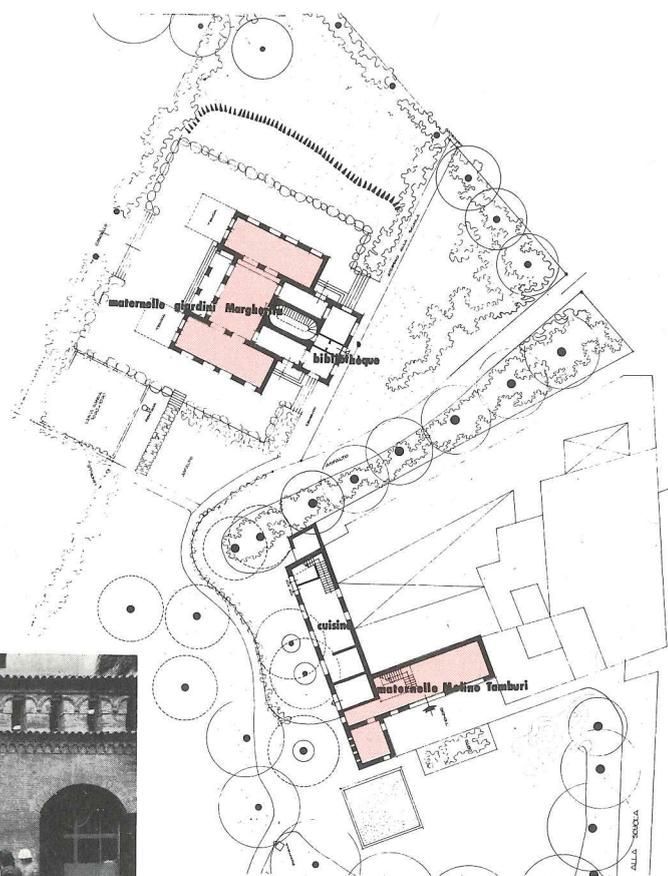
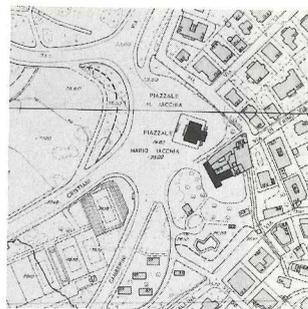
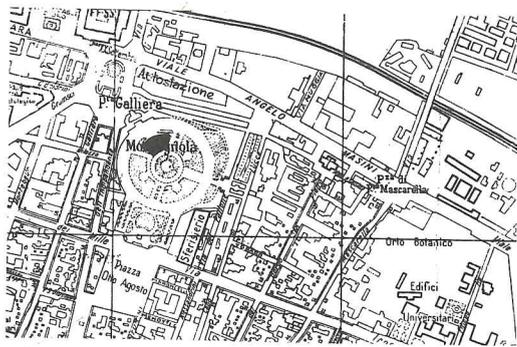


**Crèche et école maternelle  
Giaccaglia (Quartier Montagnola-  
Centre Historique)**

- Réhabilitation d'un pavillon de foire-exposition de la période fasciste.
- Programme : 4 sections de 12 enfants + 8 classes de 30 enfants.
- Surface : 694 m<sup>2</sup> + 1491 m<sup>2</sup>.
- Coût à l'achèvement des travaux : février 1973 : 42 + 91 millions de lires.
- Service technique : Groupe Salomoni (Architecte).

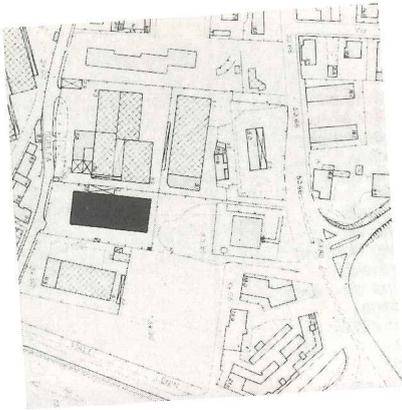
**Ecoles maternelles Molino Tamburi  
et Giardini Margherita (Quartier Murri)**

- Réhabilitation de locaux appartenant à la municipalité, dont une école.
- Programme : une cuisine centrale pour les écoles du centre ville : 187 m<sup>2</sup>, 2 sections de 30 enfants : 310 m<sup>2</sup>, 2 sections de 30 enfants et une bibliothèque de quartier 430 m<sup>2</sup>.
- Coût à l'achèvement des travaux : janvier 1975 : 20 + 16 millions de lires.
- Les écoles sont intégrées dans un jardin municipal ouvert au public dont elles utilisent une partie.
- Service technique : Groupe Riccardo Merlo (Architecte).



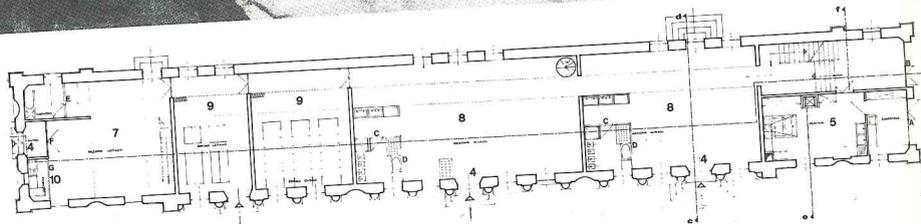
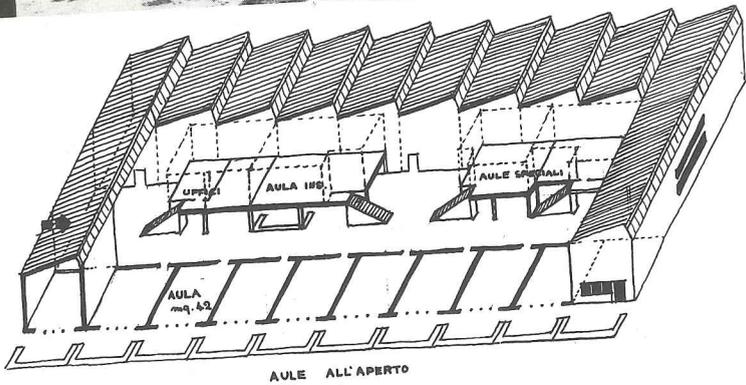
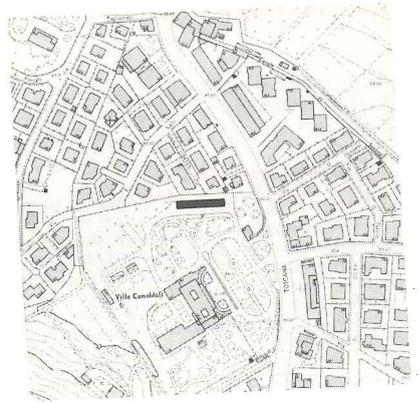
**Ecole Mediane, via guelfa (Quartier San Vitale)**

- Réhabilitation d'un entrepôt industriel.
- Programme : 15 classes de 30 élèves.
- Surface : 1850 m<sup>2</sup>.
- Coût à l'achèvement des travaux en avril 1970 : 123 millions de lires.
- Service technique : Groupe Salomoni (Architecte).

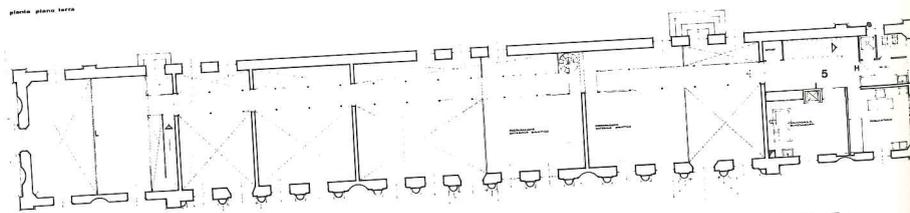
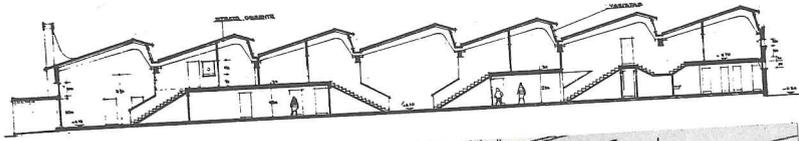


**Crèche de la Villa Mazzacorati, via Toscana (Quartier San Ruffilo)**

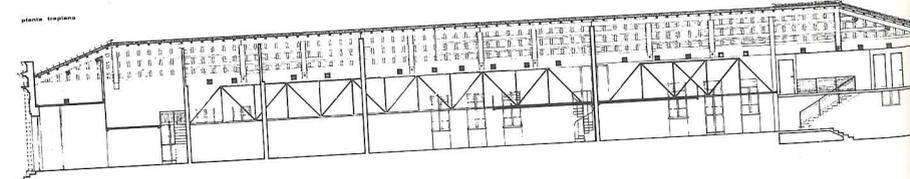
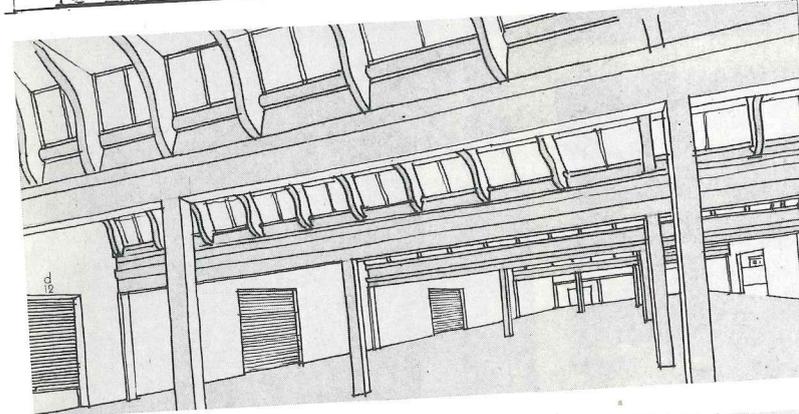
- Réhabilitation d'une partie néoclassique de la ville Mazzacorati.
- Programme : 3 sections de 12 enfants.
- Surface : 467 m<sup>2</sup>.
- Coût prévu : 110 millions de lires.
- L'originalité du projet consiste en l'intégration d'une structure technique très moderne à l'intérieur d'un bâtiment qu'on ne veut pas modifier.
- Service technique : Groupe Riccardo Merlo (Architecte).



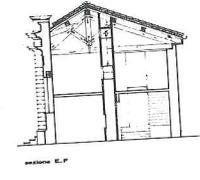
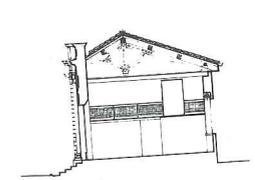
pianta piano terra



pianta trapeziana

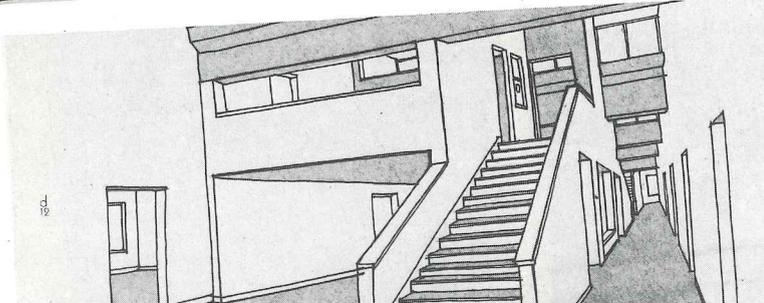
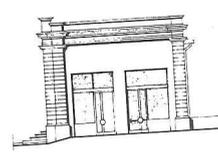


sezione A-B



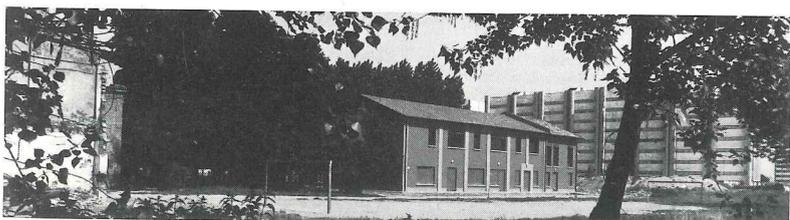
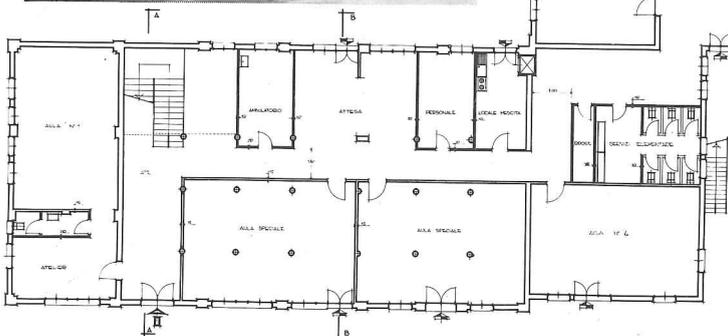
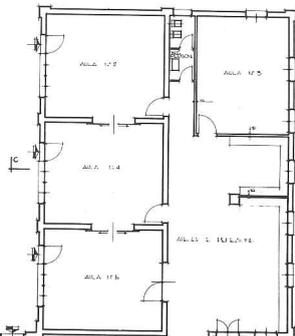
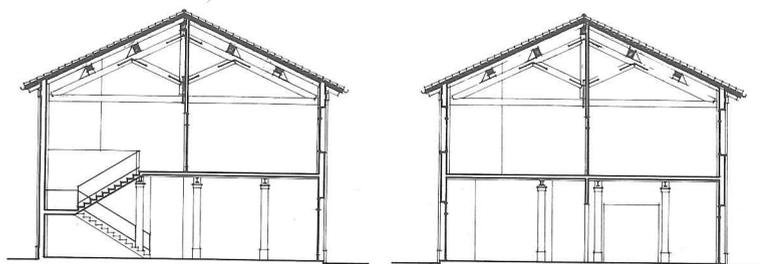
sezione C-D

sezione E-F



**Ecole élémentaire Villa Torchi  
(Quartier Corticella)**

- Réhabilitation d'un ancien haras
- Programme : 17 classes de 25 élèves.
- Surface : 1500 m<sup>2</sup>.
- Coût à l'achèvement des travaux : 94 millions de lires.
- Service technique : Groupe Salomoni (architecte).



**A. A. : Nous sommes ici dans le Palais du Baraccano, là où se trouvent les locaux du conseil du quartier Galvani.**

**Qu'est-ce qu'un quartier ? Quel est son rôle, son fonctionnement ? Quelle est son importance politique ?**

**L. Verzellesi :** (Délégué du Maire pour le quartier Galvani).

Le quartier Galvani se situe dans le centre historique de Bologne, il est donc tributaire d'exigences particulières. Actuellement, notre préoccupation majeure porte sur la préservation et la réhabilitation de notre environnement historique. Ainsi, tous les permis de construire et de modernisation de l'habitat passent par le quartier qui donne un avis favorable ou défavorable suivant les cas. La municipalité doit aussi donner son accord. Ceci détermine le degré d'autonomie et d'indépendance du quartier par rapport à l'organisation municipale.

Les différents organes permettant le fonctionnement du quartier sont :

- un conseil de quartier dont les membres sont nommés par le maire au prorata des différentes tendances politiques représentées au conseil municipal.
- une série de commissions ouvertes à tous. Elles s'organisent suivant les problèmes et les activités du quartier.

*La commission scolaire* porte sur les crèches et les écoles. Cette commission discute de la gestion, des programmes pédagogiques et de la création de nouvelles écoles.

*La commission pour l'Urbanisme* examine les demandes de permis et sollicite les interventions communales. Elle agit dans le cadre du plan de restauration du centre historique, elle propose des opérations, elle négocie avec les propriétaires des conventions, elle vérifie la conformité des travaux et veille à ce que l'équilibre social prévu dans le cadre de la convention soit maintenu.

*La commission de circulation* organise localement les circuits, les parkings...

*La commission culturelle* prévoit les manifestations culturelles et artistiques. Par exemple, la grande exposition didactique sur le Caravage a été organisée en collaboration avec la Région Lombardie. La présentation de sculptures abstraites sur une place, a ouvert une discussion sur le rôle de la sculpture dans la ville.

*La commission au commerce* examine les demandes de licences commerciales suivant le lieu, la dimension et la nature du commerce de façon à maintenir un équilibre juste.

**A. A. : Quel est le mode de financement du quartier ?**

**L. Verzellesi :** Le quartier n'a pas globalement de budget qui lui soit propre. La municipalité décide sur propositions des quartiers.

Prenons l'exemple des activités culturelles, le quartier a un million de lires pour les activités

à un financement spécial auprès de la municipalité pour les manifestations de plus grande envergure.

Le quartier a, par ailleurs, un petit budget de fonctionnement, mais le financement des réalisations passe par la municipalité. Tous les ans, les présidents de quartiers réunis en conseil au sein du syndicat inter-quartier, participent à l'élaboration du programme budgétaire. Ils formulent leurs besoins qui souvent dépassent les possibilités financières de la municipalité. L'administration communale décide des priorités, tempère et tranche en dernier lieu.

**A. A. : Quels ont été les motifs qui ont prévalu pour l'installation du conseil de quartier dans le Palais du Baraccano ?**

**L. Verzellesi :** Ce Palais, un des plus anciens de Bologne, a une histoire qui est familière aux habitants. Ce Palais, qui n'a cessé de se modifier depuis le XV<sup>e</sup> siècle, a abrité de multiples institutions. En dernier c'était un orphelinat. Cette institution n'avait pas les fonds nécessaires à la restauration, tout y était désuet, nous avons décidé de repenser le problème :

Le quartier a demandé à la municipalité de s'en rendre acquéreur, et a alors demandé à y installer son centre civique ; ses anciens locaux n'étaient pas adéquats, pour chaque réunion, il fallait louer une salle de cinéma, actuellement la salle du conseil sert aussi de lieu de rencontre pour diverses commissions ou associations... (Nous avons organisé de multiples débats, nous avons eu par exemple une conférence sur le système bancaire en Italie.)

A ce jour, nous n'avons pu débloquer tous les crédits nécessaires à la restauration, il a fallu les répartir sur plusieurs années. Nous avons commencé, et c'est très important pour nous, gens du quartier, par l'école maternelle, ce secteur en était dépourvu. Ainsi, les premiers utilisateurs de ce Palais, ont été des enfants de moins de cinq ans, qui utilisent actuellement le parc.

Dans le hall, nous avons exposé les plans et la maquette du projet de restauration. Le rez-de-chaussée est achevé dans la partie centrale. Dans le centre civique, à côté des bureaux, de la grande salle de réunion, nous sommes en train d'organiser une bibliothèque. Au premier étage, il y aura un musée, un centre pour les étudiants.

Le quartier a participé activement à la restauration, ce qui a permis une restauration plus rapide : Si tout le quartier ne s'était pas occupé de cette affaire, nous n'en serions qu'au début des travaux.

En conclusion, je voudrais dire que la décentralisation n'est pas une chose qui se fait en une fois, mais un processus qui se développe et qui se réalise progressivement à Bologne sous l'impulsion des partis de gauche. Nous cherchons une véritable participation des habitants par un renforcement du rôle des quartiers au sein de